

NOUVELLES

CSN

Numéro 316

30 novembre
1990



**Pouvoir,
contrôle,
violence:
le carrousel
infernale**

**Poly,
un an plus tard;
Poly,
dix ans plus tard**

Page 10



Coordination

Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction

Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations

Luc Gosselin
Jacques Guay
Clément Trudel

Photographes

Alain Chagnon
Hélène Rochon

Conception graphique

Jean Gladu

Montage informatique

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Numéro de téléphone central: 598-2121

RÉDACTION

514-598-2159

DISTRIBUTION

514-598-2233

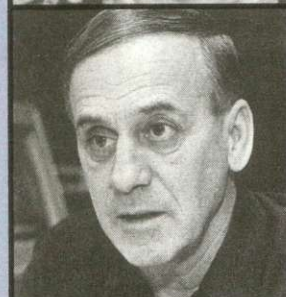
NOUVELLES CSN 316 page 2



Diane, Michelle, Lise et les autres

3

Un mouroir, un quartier, la vraie vie, une vendetta, une reconversion, une promesse, une grogne, un «au revoir». **Huit histoires du monde de la FAS**, au moment où cette fédération entreprend son 33e congrès.



Élargir le champ de la négociation pour démocratiser les milieux de travail

8

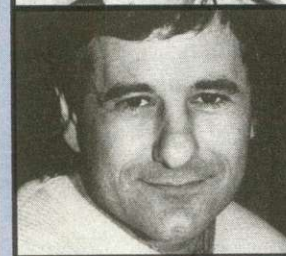
Les changements technologiques et autres modifications aux milieux de travail nous obligent à redéfinir notre action syndicale. C'est là la question principale sur laquelle se sont penchés les délégués au récent congrès de la FNC, leur 13e.



Pouvoir, contrôle, violence: le carrousel infernal

10

Il y a eu le film *Mourir à tue-tête*, le meurtre d'Hélène Lizotte, la tuerie à Poly, et, à chaque fois, un sursaut collectif. On a changé la loi sur les agressions sexuelles, criminalisé la violence conjugale, ouvert des refuges, organisé des traitements pour les agresseurs. Mais la violence envers les femmes a-t-elle reculé?



Poly, un an plus tard; Poly, dix ans plus tard

12

«J'ai l'impression que, comme dans un bon roman policier, le seul suspect qui a été éliminé dès le départ est celui qui se trouvait à l'intérieur au moment du crime: l'institution *École polytechnique*.» C'est un ancien de Poly qui parle.

NOUVELLES

La Côte-Nord rend hommage à Raymond Gagnon • Environnement: «Des propos hautains» • Fer et Titane: le syndicat presse l'employeur d'agir • McMasterville: le syndicat travaille à la relance de l'usine • Zellers conteste la constitutionnalité du Code du travail • Bienvenue! • Nouvelles techniques de reproduction: la CSN demande un moratoire • Article 45: le juge Morin donne raison à la CSN.

CHRONIQUES

D'un autre oeil:

Répression chez Aquino, par Clément Trudel.

Les autres:

L'opération «Liberté maintenant», par Luc Gosselin.

Parlons médias, ça presse:

Du sourire de Mitsou au beau voyage à Walt Disney World, par Jacques Guay.

Lecture:

Lucidité et fantaisie, par Lucie Laurin.

Musique: Richard Desjardins, par Michel Crête.

Billet: La guerre, yes lady!, par Michel Rioux.

"MANIFESTE D'UN SALAUD":



GARNOTTE

Diane, Michelle, Lise et les autres

Huit histoires du monde de la FAS

Par Henri Jalbert

*Vous connaissez
l'oeil du photographe.
Voici l'oeil
du bénéficiaire.
Les photographies
de ce reportage, prises par
Irène Poirier et Yvette
Beauchemin, bénéficiai-
res à l'Hôtel-Dieu de St-
Hyacinthe, montrent bien
la complicité qui existe
quotidiennement entre
patients et travailleuses
du monde de la santé.*



*Irène Poirier,
avec Lise Imbleau,
préposée aux bénéficiaires.*

La Fédération des affaires sociales, c'est une centaine de milliers de personnes. Des femmes et des hommes qui, aux quatre coins du Québec, veillent à la santé parfois physique, parfois mentale, parfois morale des citoyennes et citoyens. Elles sont présentes dans la plupart des institutions de santé et de services sociaux. Avec chacune son histoire, ses problèmes, ses espoirs. À l'occasion du congrès biennal de la FAS qui s'est ouvert ce 3 décembre, *Nouvelles CSN* est allé recueillir quelques témoignages qui expriment bien leurs réalités.

Histoire d'un mouroir

Tu es un peu vieux, un peu en perte d'autonomie, un peu confus! Ta famille en a ras le bol! Allez houp! On te cherche une place dans un centre d'accueil. Y a pas de place? On te fait le coup classique de la salle d'urgence. Et tu te retrouves dans un hôpital pour malades chroniques. Habituellement, on en sort les deux pieds devant! Tu ne connaissais pas la géronto-gériatrie? Tu vas apprendre c'est quoi.

L'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, où travaillent Diane, Michelle et Lise, est un établissement qui héberge, à quelques exceptions près, plus de six cents malades chroniques. Plusieurs d'entre eux n'ont pas choisi d'y venir; n'ont pas choisi de se retrouver dans une chambre à quatre avec une victime de confusion et une victime de la

maladie d'Alzheimer; n'ont pas choisi ce territoire restreint d'où on ne peut à peu près plus sortir.

Ici, le quotidien rime avec routine. Routine des repas dans le cabaret. Routine du bain quotidien sans trop d'intimité. Routine des traitements de physio. Routine de la pilule pour dormir. Routine du séjour dans le corridor en chaise roulante. Routine.

Ils sont parfois agressifs. Pourquoi? Pour tout et pour rien. C'est connu, dans tout St-Hyacinthe, qu'à l'Hôtel-Dieu on va là pour mourir. Faut-il plus que ça, dans la vie, pour être agressif? Un petit questionnaire qui s'est promené sur les onze unités de soins infirmiers parle des agressions dont sont souvent victimes les membres des *équipes soignantes*. Eh oui! Les agressions verbales, les agressions physiques, ça existe. Eh oui! En milieu hospitalier, on peut se faire pincer, grafigner, mordre, giffler et recevoir des coups.

Le nouveau ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, trouve honteux qu'on permette que des personnes âgées se retrouvent dans des

établissements où «les gens se lavent encore avec des bassines». Peut-être était-il passé par St-Hyacinthe? À l'Hôtel-Dieu, sur certains départements, les *bassines d'eau* sont bien rangées. Bien en vue. Au cas. Parce qu'il y a encore des départements — que l'on qualifie du 18e siècle — où il n'y a même pas de lavabos dans les chambres.

«Chez nous, c'est de plus en plus dur pour le personnel: c'est un vieux complexe, c'est de plus en plus difficile à vivre. Avant, quand on entrait ici, c'était à temps complet. C'était difficile comme travail, mais il y avait une certaine harmonie. On ne prenait pas alors plaisir à abaisser les gens qui y travaillent. Maintenant, on les dévalorise, on les démotive. Il y a des moments où l'appartenance au milieu de travail se fait de moins en moins sentir.»

Histoire de quartier

Jacques est organisateur communautaire au CLSC Basse-Ville à Québec. Le territoire couvert par cet établissement comprend les quartiers St-Roch, St-Sauveur et Champlain. Une population de 30,000 personnes *statistiquement* défavorisée.

Quarante-cinq pour cent des familles et soixante-cinq pour cent des personnes seules vivent sous le seuil de la pauvreté. Soixante pour cent de la population compte uniquement sur les revenus de transfert du gouvernement pour vivre: chômage, B.S. ou pensions de vieillesse. Qua-



Yvette Beauchemin.

rante-trois pour cent des familles avec enfants sont de type monoparental. Beaucoup d'itinérants. Beaucoup de chambreurs. À Québec, la Basse-Ville, c'est pas du tout la Haute ...

La santé du monde est trop dépendante du plein emploi et de la réduction des écarts socio-économiques pour qu'on ne s'arrête pas un peu à la population de ces trois quartiers qui enserrent — sans l'atteindre — le Cap Diamant.

Le CLSC a joué un rôle important dans la vie de ces

gens au cours des quinze dernières années. Côté logement, on a favorisé l'émergence de comités de locataires, de coopératives, de nouvelles ressources. Pour faire face à la horde des propriétaires-rénovateurs et les forcer à négocier les conditions de restauration des logements. Pour résister aux démolitions et aux changements de zonage. Pour favoriser le maintien des gens dans leur quartier. Sur certains points de la loi couvrant les relations locataires-propriétaires, les batailles me-

nées par ces comités ont été de première importance. Mais le logement, selon le rapport Brunet, ça ne devrait pas relever des CLSC.

Besoin d'une radio communautaire pour exprimer les besoins particuliers de ces gens et véhiculer les contenus de la formation offerte par des groupes populaires? Le CLSC était encore de la partie. Et on arrachait le permis de CKIA *FM Radio Basse-Ville* en 1982. Quelque quatre-vingt bénévoles y travaillent encore pour répondre aux besoins du milieu. Mais la radio communautaire, selon le rapport Brunet, ça ne devrait pas relever des CLSC.

Ce que l'on développe, aujourd'hui, c'est le maintien à domicile, le *psycho-social*, l'intervention en santé mentale, le travail social. Cette population défavorisée, qui n'avait pas nécessairement une vie saine, elle vieillit. Elle a de plus en plus besoin de services. Tellement qu'il y a maintenant des listes d'attente.

«Les conditions économiques ne se sont pas améliorées. Les conditions socio-santitaires non plus. Or, la santé du monde découle avant tout de son environnement socio-économique. Avec la crise actuelle, la pauvreté prend encore plus de couleur, elle devient encore plus noire.» Mais l'emploi, selon le rapport Brunet, ça ne devrait pas relever des CLSC. Paraît qu'on laisse ça à d'autres ministères.

Histoire de la vraie vie

Reine est éducatrice au Centre d'accueil de réadaptation Les Maronniers de Montréal. Il s'agit d'un centre s'occupant de cas de déficience intellectuelle légère qui sont de plus en plus souvent des cas de déficience moyenne. De plus en plus souvent des cas avec troubles psychiatriques.

Cette clientèle, on doit



Lise Garand, préposée aux bénéficiaires.

la mener à l'autonomie (meilleure hygiène, organisation du budget, etc) et chercher à l'intégrer à la population du quartier où elle vit. Ou encore à un milieu de travail. Comme il n'y a plus d'hébergement aux Maronniers depuis 1985, le suivi des bénéficiaires se fait donc aussi bien dans des résidences communautaires que des appartements supervisés, dépendant du degré d'autonomie de chaque bénéficiaire.

Il faut les aider à trouver des solutions dans la communauté: avec le propriétaire, avec l'épicier, avec le personnel de la caisse, avec le médecin... Les soutenir dans des situations difficiles. Comment répondre à une lettre de la Régie du logement si tu ne sais pas écrire? Comment mettre fin au harcèlement d'un groupe de jeunes délinquants? Comment résister à un groupe de souteneurs? Certains ont beaucoup de difficultés à se défendre. Ils ont besoin d'aide. Le milieu est-il prêt à les accueillir? À accueillir des cas de plus en plus lourds?

Et puis, c'est bien connu, un problème n'arrive jamais



Johanne Laforce, préposée aux bénéficiaires.

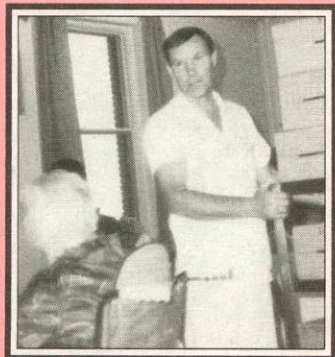
seul. Saviez-vous qu'avec la réforme de l'aide sociale, quand on dit qu'il y a des cas limites qui ont été coupés, il y avait des bénéficiaires comme ceux avec lesquels Reine travaille? Est-ce que Monsieur le ministre responsable du Bien-être social pense que ces gens-là n'ont pas besoin de qualité de vie?

Le mouvement de retrait de l'État, dans le but évident de sauver de l'argent, a pour effet de *ratatiner* ces centres d'accueil. C'est un véritable chambardement que vit ce réseau: échanges de clientèles et fusions vont de pair avec *désinstitutionnalisation* et sous-régionalisation. Avec aussi comme conséquence que chaque groupe essaie de sauver sa peau et de ne pas disparaître.

«Je travaille seule dans mon coin, dans un réseau qui est de plus en plus éclaté. Avec la "désins", il y a plus de travail, mais en bout de ligne, ça veut aussi dire moins d'emplois. Les travailleuses et les travailleurs doivent travailler ensemble pour avancer et ne pas tomber dans le jeu de la concurrence des employeurs.»

Surtout que de plus en plus, ce sont des fondations — premier pas vers le privatisation? — qui mènent le bal et détiennent une grande partie du pouvoir.

Mais ne vous trompez pas! Reine ne critique pas la *désins* en soi. Elle critique la façon de la réaliser. Parce qu'elle sait très bien que pour celles et ceux dont elle s'occupe, la vraie vie, c'est avec le monde. *«Ils s'épanouissent quand ils sont dehors. Ils ont ainsi plus de chances d'avancer.»*



Gilles Leblanc, aide en alimentation.

Histoire d'une vendetta

Michel est brancardier au Centre hospitalier universitaire St-Sacrement de Québec: un gros hôpital avec bloc opératoire et unité pour grands brûlés. Près de 2 500 personnes y travaillent, dont un millier regroupées à l'intérieur du syndicat FAS, dont il est le président.

Comme dans la plupart des établissements du réseau des affaires sociales, on y a fait la grève en 1989. Cinq jours. Pour obtenir une meilleure convention. Pour améliorer les conditions de travail. Pour améliorer la qua-



Bénéficiaire dans sa chambre.

lité des services. Comme dans la plupart des établissements, la vendetta gouvernementale s'est exercée par les mesures de la loi 160: perte de salaire, perte d'ancienneté, arrêt du prélèvement à la source de la cotisation syndicale.

Dans un premier temps, c'est de main à main que les cotisations ont été amassées. Comme au début de la syndicalisation des hôpitaux, une période qui fut le véritable prélude des bouleversements qui devaient amener la modernisation du secteur de la santé avec, entre autres, la mise en place de l'assurance-hospitalisation.

Un retour aux sources non voulu, mais qui permet de vérifier, sur place, la volonté du monde d'être, de rester syndiqué. *«Les gens sa-*

vent qu'ils ont besoin de leur syndicat, donc ils continuent de l'appuyer. En retour, nous savons très bien que si, demain, le syndicat a besoin d'eux, ils vont être encore là pour donner un coup d'épaule.»

Pas question de regarder passer le train. Quand on le veut, on peut installer l'imagination au pouvoir. Et trouver la solution en lisant et relisant sa convention collective. Une clause autorisait une retenue au profit de la Caisse d'économie. Pourquoi ne pas s'en servir pour aller chercher la cotisation? Un grief fut déposé le 3 novembre 1989. Le syndicat obtint une procédure accélérée et, dès janvier, l'arbitre François Hamelin obligeait l'employeur à effectuer les *retenues plus* rétroactivement au 18 octobre, conformément aux dispositions de la convention collective, plus les intérêts depuis cette date.

Ce gain local est devenu LA jurisprudence sur la question et quelque deux cents autres établissements en ont profité pour établir à leur tour une *retenue plus*. Il y a des cas comme ça où le gain de l'un devient aussi le gain des autres. La solidarité syndicale peut aussi bien s'exprimer dans le «un pour tous», que dans le «tous pour un».

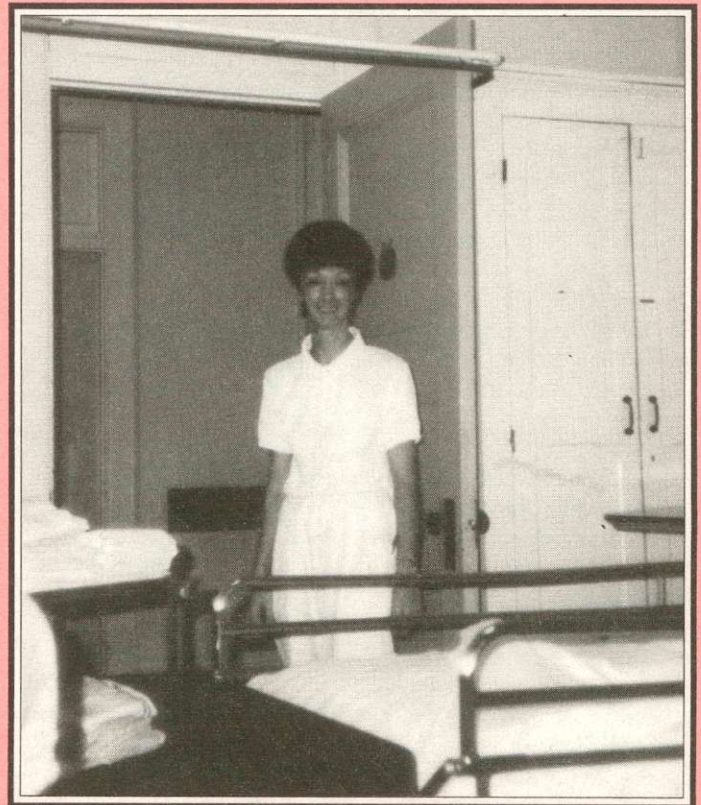
Histoire d'une reconversion

Madeleine est infirmière à l'hôpital Notre-Dame de la Merci, un Centre hospitalier de longue durée de la région métropolitaine. On retrouve ici 117 infirmières CSN, dont près de 80 sont à temps complet.

Une telle proportion de *temps complet* — près de soixante-dix pour cent — est nettement plus importante que la moyenne du réseau des affaires sociales. En effet, d'une région à l'autre, d'un établissement à l'autre, cette moyenne varie entre quarante et cinquante pour cent.

Cas particulier? Peut-être! Mais ce groupe a tout de même réussi bien avant les autres à obtenir un règlement avantageux sur la question de la *reconversion des heures*, considérée comme un des gains les plus essentiels de la dernière négociation.

Rappelons que lors de la négociation de 1986, la FAS avait obtenu que des projets-



Ginette Petit, infirmière FIIQ.



Chez la coiffeuse.

pilotes de reconversion des heures soient mis de l'avant dans cinq établissements. Il s'agissait de projets qui, après étude de la situation des emplois précaires (temps partiel, liste de rappel, agences privées), permettaient d'améliorer les services et de stabiliser le personnel par la création de nouveaux postes réguliers dans ces établissements.

En se basant sur ces projets-pilotes, le syndicat des infirmières de Notre-Dame de la Merci signait dès 1988 une entente permettant d'aller chercher seize nouveaux postes à temps complet, d'améliorer la situation des *temps partiels* détenteurs d'un poste, et d'amener ainsi une plus grande stabilité et une plus grande considération du personnel infirmier.

«Notre rapport de force, ce n'est pas seulement la mobilisation. C'est aussi toute la relation qu'un groupe peut établir dans l'établissement. Les employeurs ne tiennent pas à aller sur la place publique pour des choses négatives. Ici, les employeurs sont ouverts, parlables. C'est important d'avoir la possibilité de discuter, mais nous sommes conscientes que ce n'est malheureusement pas partout comme ça.»

La Fédération des affaires sociales avait enregistré une véritable percée sur la question de la reconversion des heures, lors de la négo de 85-86, avec la garantie que cinq expériences-pilotes seraient menées dans des éta-

blissements du réseau. Ce qui n'apparaissait pas alors nécessairement comme un gros gain l'est devenu ... une convention plus tard, puisqu'un des acquis de la dernière négociation est de permettre de négocier cette question à la grandeur du réseau.

Et surtout, il y a maintenant des exemples bien précis qui prouvent hors de tout doute qu'il est possible de créer de nouveaux postes réguliers sans qu'il en coûte un sou supplémentaire aux administrations locales. Ce qui est le cas à Notre-Dame de la Merci, mais aussi au Centre hospitalier de Verdun, au centre d'accueil Foyer de Rimouski et au CLSC de Longueuil Ouest.

Histoire d'une promesse

Richard est président du syndicat des employés généraux d'une des grosses boîtes du réseau des affaires sociales: l'hôpital Ste-Justine, un établissement de 600 lits presque exclusivement réservés aux enfants. Un de ces établissements qui sont des petites villes, de véritables labyrinthes dans lesquels on pourrait facilement se perdre.

Il est également membre du comité provincial de santé-sécurité de la Fédération, comité qui a pour tâche de former des responsables locaux dans les établissements et de siéger à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur des affaires sociales, où on détient, c'est bien connu, le championnat national des maux de dos en grande partie à la surcharge de travail.

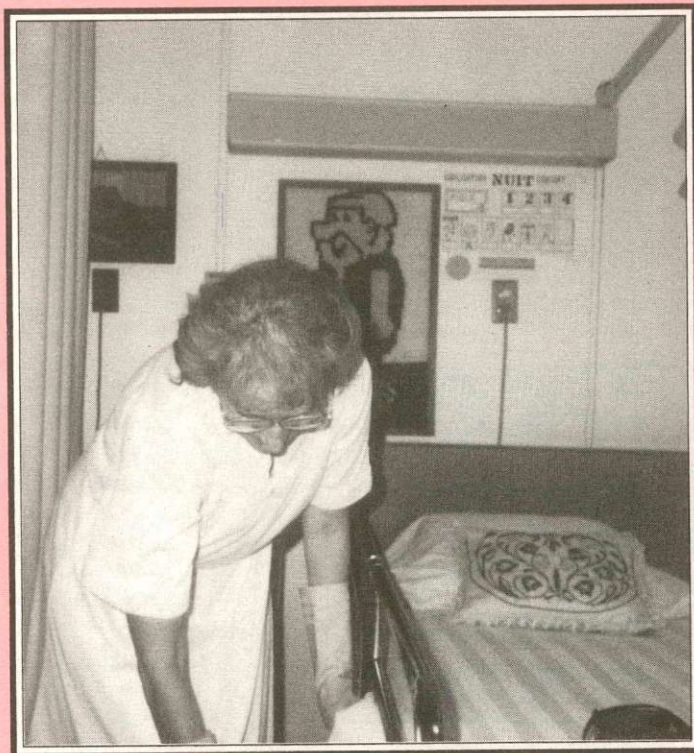
La santé-sécurité, Richard, il en mange. Si tu lui poses une question, il ne fera pas qu'y répondre; il va te donner en prime au moins trois autres réponses sur les

questions que tu devrais poser après. Au cas où tu oublies de les poser.

Comme tant d'autres dossiers, celui-ci avance pas à pas. La dernière négociation a permis de faire des gains et d'obtenir la reconnaissance du rôle du médecin traitant en cas d'accident comme de maladie, l'extension de la période de retour progressif au travail après maladie, ainsi que l'obligation pour l'employeur d'éliminer les dangers à la source, avec la collaboration du syndicat. *«Sur ce dernier point, nous avons cependant beaucoup de pain sur la planche. C'est à nous, dans chaque syndicat, de faire le travail, de pousser continuellement.»*

Il y a par ailleurs plusieurs problèmes qui n'ont pu être réglés. Surtout en ce qui concerne les questions de maladie. *«L'employeur s'est gardé un marteau: la possibilité de couper l'assurance-salaire. À ce moment-là, tu vas en arbitrage et tu vas au chômage. Tu peux ainsi te retrouver un mois et demi sans paie. Comment faire pour vivre?»* Certains n'ont pas le choix et reviennent trop tôt au travail. Un peu comme dans l'histoire du cordonnier mal chaussé.

Mais l'entêtement de Richard à faire avancer les dossiers de santé-sécurité fait



Cécile Raymond, préposée à l'entretien.



Yvon Lanctot,
préposé à l'entretien.

des petits. Francine et Sylvie se sont pointé le nez lors de l'entrevue. Il y a un dossier bien spécifique sur lequel elles travaillent et qu'elles veulent faire valoir, celui des déchets bio-médicaux, sujet sur lequel Radio-Canada a sensibilisé la population en passant à deux reprises un reportage montrant, entre autres, des images saisissantes de camions déversant de tels déchets, y compris des seringues, à la carrière Miron.

Mais à l'intérieur d'un hôpital, qu'en est-il? Elles m'ont parlé de sacs jaunes identifiés déchets dangereux remis dans des sacs verts non identifiés, de liquides biologiques envoyés directement à l'égout et d'un compacteur qui laisse parfois couler, dans la cour arrière, un petit jus qu'on se contente d'arroser au boyau pour qu'il disparaisse... dans le sol. Et elles sont allées chercher la promesse qu'on en parlera dans quelques mois dans *Nouvelles CSN*, le temps qu'elle finissent de monter leur dossier.

Histoire d'une grogne

Jacques est agent d'information au CLSC de Longueuil-ouest, sur la rive-sud de Montréal. Il travaille. Il milite. Il écrit. Et, à l'occasion, il n'a pas peur de se mouiller. Avec assurance.

«La grogne règne chez les syndicats de la FAS, dans la foulée de la loi 160. Dans ce contexte, le discours sur la

gestion participative véhiculé par les dirigeants de la CSN et de la FAS semble parfois tomber à plat (...) Il ne faut pas laisser notre mauvaise humeur légitime mais, espérons-le, temporaire, cacher les enjeux réels, nombreux et complexes de la réforme», écrit-il dans

Inter-Action communautaire, le bulletin de liaison du Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC, dont il est le rédacteur en chef.

Pour lui, la gestion participative, ça peut et ça doit avoir pour résultat d'agir de façon positive et efficace sur deux groupes de personnes: le personnel (meilleure motivation, meilleure identification à la boîte, moins de burn out) et les usagers (meilleure qualité de services). Après tout, malgré les modèles hiérarchisés que l'on retrouve un peu partout dans le réseau, ne faut-il pas que les travailleuses et les travailleurs aient leur mot à dire?

Surtout que la non participation peut parfois créer des situations incongrues. C'est ainsi qu'il y a une dizaine d'années, comme on n'était pas là, c'est l'adjoint administratif du CLSC qui fut nommé représentant du *personnel non clinique*. Situation absurde! Comment réparer la situation, sinon en retournant au conseil d'administration? Ce qui fut fait.

La participation, c'est l'occasion d'avoir un maximum d'information, c'est la consultation pour réussir. *«Nous, on veut que la direction retienne cinquante pour cent de nos suggestions, et on veut que la direction nous dise pourquoi elle refuse les autres. Au moins, que l'on sache. Dans ces conditions, nous sommes prêts à jouer le jeu.»* C'est ce qui se voit au CLSC Longueuil-ouest.

Il est cependant conscient que l'établissement dans lequel il travaille peut être avantage par sa taille — un personnel de moins de 200 personnes — pour jouer le jeu de la gestion participative... et en retirer des avantages. Ce qui est parfois difficile dans les gros établissements.

«C'est sûr qu'avec la loi



Oupse! Le repas est servi.

160, il y a bien des gens qui sont devenus moins motivés. Mais si le ministre Côté montrait sa bonne foi en éliminant les pertes d'ancienneté, ça aiderait peut-être à mieux faire comprendre la nécessité de la participation.»

Il s'inscrit en faux contre ceux qui pensent que la gestion participative pourrait avoir des retombées négatives sur le syndicalisme. Pour lui, une boîte saine va de pair à la fois avec participation et avec syndicat.

Histoire d'un «au revoir»

Catherine est préposée aux bénéficiaires à l'hôpital Sacré-Coeur. Syndicaliste de coeur, elle a longtemps milité pour améliorer les conditions de vie et de travail de celles et ceux qu'elle représente. Dans son syndicat local, comme secrétaire; au Conseil central de Montréal, comme vice-présidente; à la Fédération des affaires sociales, comme vice-présidente à la condition féminine, puis comme présidente de la Fédération des affaires sociales, poste qu'elle quitte cette semaine. Une douzaine d'années de vie syndicale bien remplies. Et combien d'histoires syndicales!

Le pire souvenir? Novembre 1979, au tout début de son mandat de secrétaire de son syndicat local, l'assemblée houleuse qui portait sur la loi 62, loi forçant le retour au travail des travailleuses et des travailleurs de la FAS après une grève de quatre jours. Son meilleur souvenir? Décembre 1986, la grande tolérance du Conseil fédéral de la FAS, alors que pour la première fois elle présidait les débats, remplaçant à pied levé le président du temps.

Que lui réserve demain? Où est la nouvelle case départ? Elle hésite à répondre. Puis elle glisse lentement, comme si elle se posait elle-même la question: *«Retourner au travail comme préposée aux bénéficiaires ou étudier? La recherche sociale? Ou encore tout ce qui touche la problématique des personnes âgées, la géronto-gériatrie?»*

Il y a toujours plus de choix à la case départ qu'à la case arrivée.

Élargir le champ de la négociation pour démocratiser les milieux de travail

Par Louis-Serge Houle

«*Il ne suffit plus d'aborder l'action syndicale strictement dans l'application de la convention collective. Il faut maintenant forcer le changement, dépasser cette approche pour que nous puissions dorénavant dire notre mot dans la définition du travail, un travail qui nous appartient*», analyse le trésorier de la FNC, René Thibodeau, en reprenant le thème du dernier congrès qui s'est terminé le 17 novembre.

Avec les nouvelles réalités, comme le phénomène de la concentration, les fermetures d'entreprises et les changements technologiques qui se manifestent dans tous les secteurs de l'activité économique, et particulièrement dans le milieu de l'information, les travailleuses et les travailleurs ont de moins en moins de prise sur leur travail. Historiquement, les changements technologiques ont eu pour effet de cantonner les syndicats dans la seule défense des acquis et de la sauvegarde des emplois. Mais par delà la résistance syndicale à ces chambardements, les employeurs ont toujours réussi à les introduire, laissant par la suite peu de marge de manoeuvre aux travailleurs.

«*Quoique nous fassions face aux changements technologiques, les patrons réussissent d'une façon ou d'une autre à les mettre en place, sans en discuter avec nous, et sans égard à toutes*

Les changements qui bouleversent le monde, qu'ils soient technologiques ou découlant de la mondialisation de l'économie, ont un impact jusque dans l'organisation du travail des entreprises québécoises. Ces modifications, qui ne se produisent pas toujours de façon évidente, nous obligent pourtant à redéfinir notre action syndicale. Les délégués au 13e congrès de la Fédération nationale des communications se sont penchés sur ces questions et y répondent en proposant une manière renouvelée d'envisager le syndicalisme.

les conséquences qu'ils peuvent avoir sur notre travail et les emplois, estime René Thibodeau. Il faut bien se l'avouer, même si nous fermons les yeux en voulant seulement protéger les emplois, on se fait rentrer dedans par des employeurs qui arrivent de toute façon à leurs fins.»

Avant d'être introduits, les changements technologiques sont longuement mûris; mais on ne demande jamais l'avis aux travailleurs. «*C'est en partie ce qui explique qu'une fois en place, les innovations techniques sont très mal reçues. Nous ne sommes pas responsables de ces changements ou de la division du travail, par exemple. Et pourtant, nous devons tous en supporter les conséquences.*

«*Il ne faut plus seulement récolter les effets résultant des nouvelles façons de travailler qui nous sont imposées, explique André Forté, ancien vice-président de la fédération, et qui siège*

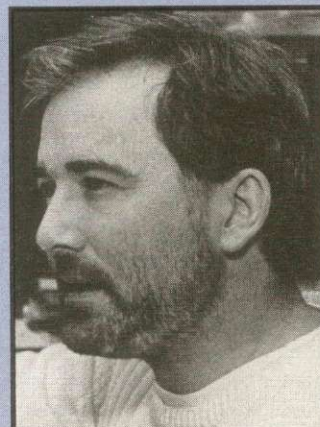
toujours au comité sur les changements technologiques. Il faut maintenant être en mesure de prévoir ce qui s'en vient, faire en sorte que les syndicats discutent des changements technologiques, avant leur instauration, avec les employeurs. Pour cela, nous devons passer à l'offensive et investir de nouveaux champs de négociation. Nous devons maintenant

nous attaquer aux droits de gérance et participer aux décisions de l'entreprise, en fonction des droits des employé-es, en tenant compte du développement de l'entreprise elle-même.

«*Il faut changer l'approche syndicale selon laquelle les syndicats réagissent après l'introduction des changements technologiques, en tentant de négocier des clauses de sécurité d'emploi ou de formation. Il faut redéfinir le syndicalisme, afin de s'appropriier notre travail, en fonction de la survie de l'entreprise.»*

Démocratiser les milieux de travail

Il ne faut pas penser que des représentants syndicaux participeront de sitôt aux prises de décision des entreprises. Selon André Forté, une telle approche obligera les parties en



André Forté

cause à revoir leurs responsabilités respectives. Non seulement la culture syndicale devra-t-elle évoluer, mais les employeurs devront changer leur mentalité. *«Le temps du patron qui s'occupe seul de la gestion de l'entreprise pendant que le syndicat lutte pour protéger ses acquis est dépassé. Dorénavant, les travailleurs devront faire partie du processus de décision de l'entreprise. Ce sera une façon d'y mettre le pied pour la réformer. Il s'agit d'un défi énorme.»*

Avant de pouvoir le relever, les syndicats devront mettre sur pied des dossiers complets sur leurs entreprises. *«Nos membres devront assumer leurs responsabilités, élabore René Thibodeau. Pour être capable d'intervenir adéquatement dans la gestion de l'entreprise, il nous faudra développer notre propre expertise en la matière. Nous devons saisir la réalité de nos entreprises.»*

En participant à la définition du travail, le syndicat pourra, de concert avec l'employeur, tenter de voir tout ce qui peut survenir dans un avenir immédiat, en analysant les impacts que peuvent avoir d'éventuels changements sur l'entreprise, sur les emplois. *«Il nous sera alors possible d'élaborer diverses pistes, comme le recyclage et la formation de la main-d'oeuvre, si cela s'avère nécessaire.»*

Une longue démarche

Cette redéfinition de l'action syndicale découle, à la FNC, d'une longue période de réflexion qui a commencé au congrès de 1984 où, comme le signale le rapport du comité exécutif, *«nous avons choisi la mesure des mutations qui s'amorçaient et nous avons semé les germes d'une réflexion tournée vers l'avenir.»* Des thèmes comme la démocratisation des milieux de travail et la transparence économique, par exemple, ont par la suite constitué l'orientation de la fédération lors des congrès

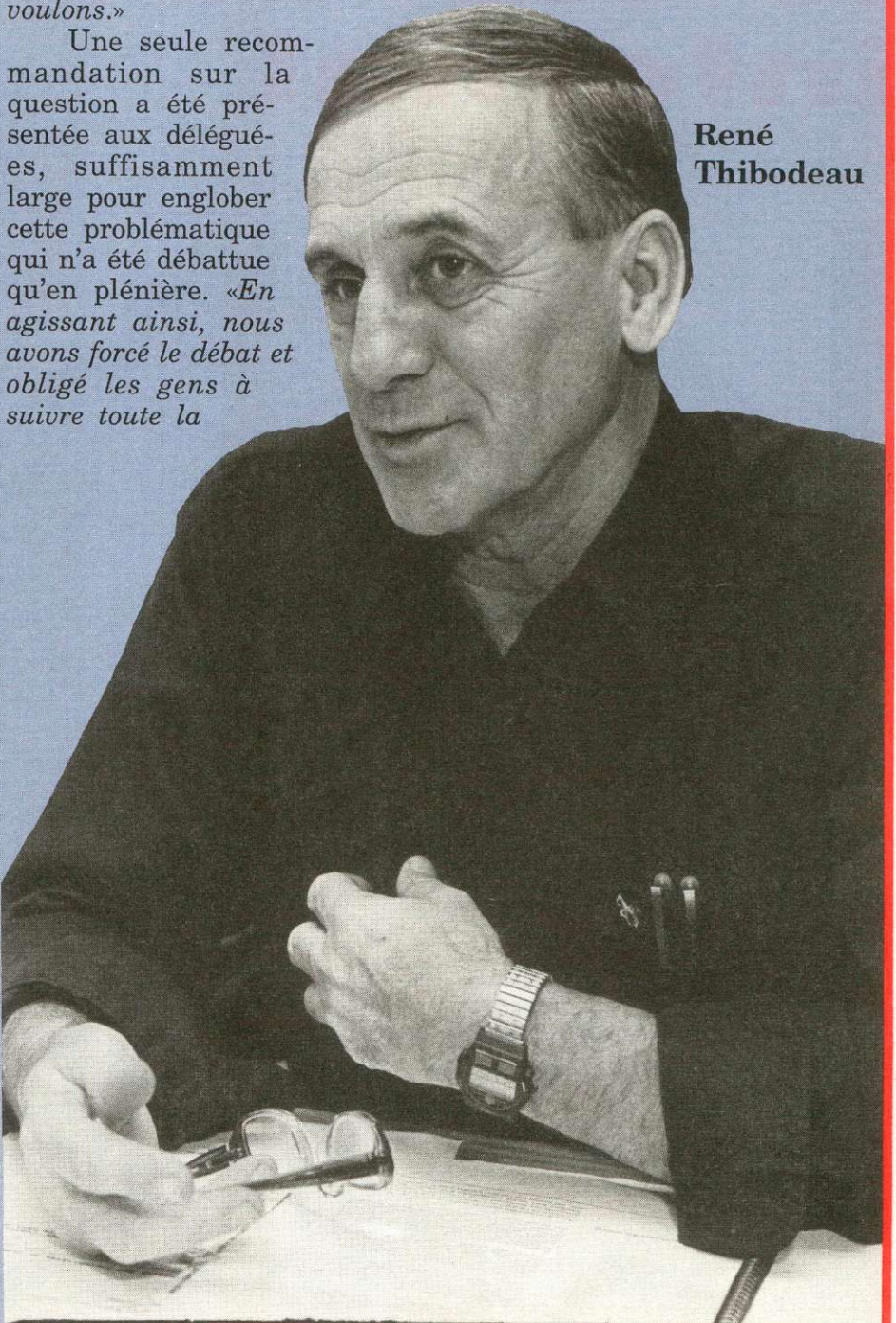
suivants.

Pour le trésorier de la FNC, *«cette démarche s'inscrit également dans la foulée du dernier congrès de la CSN, qui a saisi à quel point les relations de travail sont appelées à évoluer en raison de tous les changements qui bouleversent le monde. Aussi, la centaine de délégués à notre congrès était prête à discuter de ces questions. Plusieurs nous ont dit qu'ils discutaient déjà de ces problèmes avec leurs employeurs. Le congrès a été pour eux l'occasion de faire partager leurs préoccupations et de participer à une réflexion importante sur le type de syndicalisme que nous voulons.»*

Une seule recommandation sur la question a été présentée aux délégués, suffisamment large pour englober cette problématique qui n'a été débattue qu'en plénière. *«En agissant ainsi, nous avons forcé le débat et obligé les gens à suivre toute la*

démarche. Nous ne pouvions prétendre trouver toutes les solutions; il fallait permettre aux gens de participer activement aux discussions en nous donnant leur vision des choses et la façon dont ils envisagent le syndicalisme d'aujourd'hui.»

Cette résolution appelle les syndicats à enrichir la réflexion pour changer les mentalités et mandate la FNC pour qu'elle développe, par la sensibilisation et la formation, cette approche nouvelle. ■



René Thibodeau

Pouvoir,

Il y a eu le film *Mourir à tue-tête*, le meurtre d'Hélène Lizotte, la tuerie à Poly et, à chaque fois, un sursaut collectif.

contrôle,

On a changé la loi sur les agressions sexuelles, criminalisé la violence conjugale, ouvert des refuges, organisé des traite-

violence:

ments pour les agresseurs. Mais la violence envers les femmes a-t-elle reculé?

le carrousel infernal

Par Lucie Laurin



Photos tirées du film *Mourir à tue-tête*, réalisé par Anne-Claire Poirier et produit par l'Office national du film.

« Il n'y a aucune raison qu'elle recule lorsqu'on est dans un contexte qui l'encourage, répond Diane Lemieux, porte-parole du Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS). Les femmes sont une cible particulière, parce qu'elles sont dépendantes, vulnérables et isolées. À ma connaissance, la violence envers elles a toujours existé, à toutes les époques, dans toutes les cultures. Aujourd'hui, parmi les cas qui nous sont signalés — et ils vont en augmentant — les agresseurs sont de plus en plus jeunes et les viols collectifs de plus en plus nombreux. »

Serait-ce une réaction au fait que les femmes s'organisent et font des gains? Jürgen Dankwort, travailleur social au CLSC La Presqu'île, n'en doute pas. Une étude américaine cherchant à établir les liens entre l'existence d'une législation favorable aux femmes et la diminution de la violence envers elles, rapporte-t-il, a démontré que la violence est moindre dans les États où existe une telle législation. « Mais jusqu'à un certain point seulement. L'étude a démontré aussi que là où la législation est nettement en avance, la violence recommence à augmenter. Les hommes réagissent. »

Un objectif: le contrôle

Un homme recourt à la violence pour s'assurer le contrôle sur une femme, la forcer à faire ce qu'elle ne veut pas faire, l'empêcher de faire ce qu'elle veut faire, l'intimider pour la rendre docile, savoir ce qu'elle fait, où elle va, à qui elle parle, bref, se rendre maître absolu de sa personne. « Il en retire un bénéfice immédiat, il faut cesser de le nier, commente Jürgen Dankwort: celui d'asseoir son pouvoir, ou de le renforcer. C'est tout le contraire d'une perte de contrôle de soi-même! »

Et d'ajouter: « Plus

une femme est en situation de vulnérabilité par rapport à un homme, plus le risque qu'elle court est grand. Les femmes autochtones en milieu blanc, par exemple, sont plus exposées. Ou encore, comme l'a indiqué une étude, les femmes asiatiques à Toronto sont deux fois plus vulnérables, parce qu'elles craignent d'être déportées si elles résistent ou se révoltent.»

Diane Lemieux renchérit: «À mesure qu'on s'élève dans les hautes sphères de la société, le risque est plus grand de rencontrer des agresseurs. Pourquoi? Parce que les hommes bien placés ne se font jamais prendre, et ils le savent! Par contre, les femmes défavorisées sont les plus exposées.»

Les agresseurs ne sont pas des victimes!

« Nous avons tous en nous un potentiel de violence, reprend Jürgen Dankwort. C'est normal de vouloir extérioriser sa colère. Mais il y a danger quand une relation entre deux personnes est inégalitaire.» Lui-même intervenant auprès d'hommes violents, M. Dankwort fustige les groupes d'intervention qui recourent à une approche «psychologisante» individuelle excluant toute analyse politique et sociale: «Ces

groupes basent leur programme sur de prétendus désordres caractériels: les hommes seraient violents parce qu'ils ont des carences affectives, incapables d'exprimer leurs sentiments ou de contrôler leur colère.» Et M. Dankwort d'exhiber une coupure de presse où l'on peut lire qu'un mari violent a été guéri parce qu'il a appris à pleurer. «Tant mieux s'il peut exprimer ses émotions, commente-t-il, mais il n'y a pas de lien de cause à effet avec la vio-

lence!

«Moi aussi, autrefois, je préférerais la thèse qui prétend que les hommes sont violents parce qu'ils souffrent ou qu'ils sont malades, poursuit-il. C'est bien plus simple et moins dérangeant; ça permet aux autres hommes de ne pas se sentir concernés. Mais j'ai fini par me rendre compte que c'est un moyen de nier la responsabilité des hommes et de culpabiliser les femmes.»

De fausses explications

Jürgen Dankwort s'inscrit en faux contre différentes thèses déculpabilisantes: «Nous vivons dans une société patriarcale qui favorise les hommes; mais même s'ils sont conditionnés, ils ne sont pas emmurés! De la même façon, ça n'ex- cuse personne de dire que

der, contrôler et terroriser une femme. Car, ne l'oublions pas, la violence n'est pas que physique. Il y a toute une panoplie de moyens subtils et raffinés d'exercer un contrôle. Ça peut prendre la forme d'un contrôle du sommeil de sa compagne, de son alimentation, de sa tenue vestimentaire, de sa situation économique — par exemple en l'empêchant d'obtenir un emploi.»

Y a-t-il intérêt à changer?

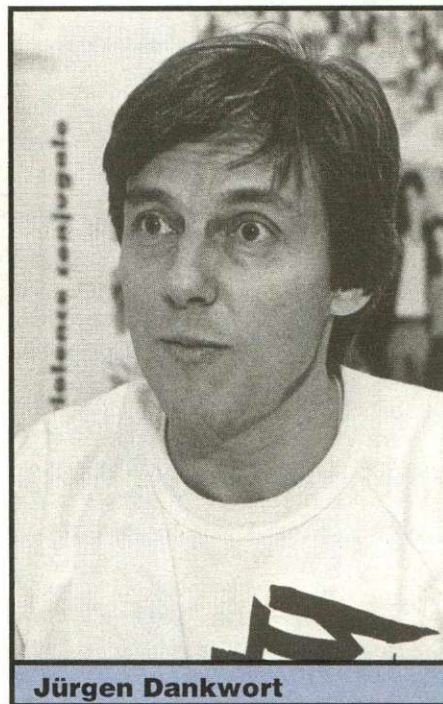
«Les hommes ont le sentiment de perdre quelque chose s'ils renoncent à la violence, explique Diane Lemieux. Et c'est vrai qu'ils perdent quelque chose: du pouvoir, des privilèges. C'est comme un patron avec ses employés; lui aussi a le sentiment de perdre quelque

emploi à cause d'un programme d'accès à l'égalité.»

Pour provoquer un changement, il existe deux moyens. Le premier est la répression. L'autre consiste à persuader les hommes violents que l'intérêt de vivre une vraie relation de couple, une relation égalitaire, l'emporte sur les bénéfices de partager sa vie avec une servante. C'est ce à quoi s'emploient les groupes d'intervention ayant adopté une approche sociale. Avec des résultats inégaux. Il en va des hommes violents comme des patrons: d'aucuns finissent par trouver un certain intérêt à entretenir avec leurs employé-es des relations respectueuses, tandis que d'autres continuent de ne comprendre qu'un seul langage, celui du rapport de force.



Diane Lemieux



Jürgen Dankwort

Les hommes n'ont pas le choix

Verra-t-on bientôt la fin de la violence envers les femmes? «Les hommes n'ont d'autre choix que de changer, parce que les femmes ont changé, répond Diane Lemieux. Elles tolèrent beaucoup moins la violence qu'autrefois. Lorsqu'un geste de violence est porté à l'attention publique, dans les jours et les semaines qui suivent, nous recevons beaucoup de demandes d'aide. Parfois, ce sont des femmes adultes qui ont subi l'inceste dans leur enfance et qui en parlent pour la première fois.

«J'ai espoir dans la force des femmes. J'en ai rencontré tellement qui ont survécu à des choses effroyables, qui auraient pu se suicider ou devenir folles, et qui sont demeurées saines dans leur tête. Et puis, il y a des hommes qui changent. J'en connais qui n'étaient pas fiers de ce qui s'était passé à Polytechnique... » ■

beaucoup d'hommes sont devenus violents parce qu'ils ont connu la violence étant petits. Il y a aussi beaucoup d'hommes violentés dans leur enfance qui ne sont pas devenus des batteurs de femmes. On apprend par les bonnes et les mauvaises expériences.

«Dans notre groupe, poursuit-il, nous amenons les hommes agresseurs à se concentrer, non pas sur leur inconfort émotionnel ou leur condition masculine, mais sur leurs façons de dégra-

chose s'il leur reconnaît des droits. C'est pourquoi les hommes agresseurs n'arrêtent pas d'être violents parce que, tout à coup, ils se sont mis à réfléchir. Ils arrêtent d'être violents quand les femmes les forcent à le faire, quand elles n'acceptent plus la violence.»

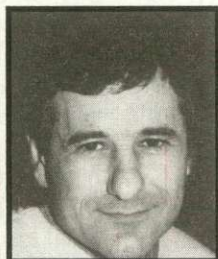
«Reconnaître et appliquer l'égalité, enchaîne M. Dankwort, ça peut vouloir dire, pour un homme, laver plus souvent la vaisselle, ou accepter de voir une femme le devancer dans un

mandes d'aide. Parfois, ce sont des femmes adultes qui ont subi l'inceste dans leur enfance et qui en parlent pour la première fois.

«J'ai espoir dans la force des femmes. J'en ai rencontré tellement qui ont survécu à des choses effroyables, qui auraient pu se suicider ou devenir folles, et qui sont demeurées saines dans leur tête. Et puis, il y a des hommes qui changent. J'en connais qui n'étaient pas fiers de ce qui s'était passé à Polytechnique... » ■

Témoignage

Poly, un an plus tard; Poly, dix ans plus tard



Michel Tremblay

Le 6 décembre 1989, la tragédie de l'École polytechnique plongeait le Québec tout entier dans un séisme émotif profond. Désarroi, peur, peine, frustration, rancœur, honte.

Après avoir passé quatre années de ma vie à la Poly, de 1976 à 1980, en voyant ces scènes à la télévision, j'ai craqué. Les mêmes lieux, les mêmes salles de cours, la même cafétéria... Le drame avait une portée nationale et pourtant, je me sentais personnellement impliqué.

Après ces événements, les médias ont été bombardés d'analyses, de jugements, d'opinions, de lettres au lecteur. La mienne n'ayant pas été publiée, je sens le besoin de faire le point un an plus tard à tête et sentiments reposés.

Si on regarde en accéléré l'ensemble de la couverture médiatique de

l'an dernier, on a l'impression que tout a été dit, que tout a été trop dit, qu'on a regardé toutes les causes, toutes les pistes, tous les coupables.

Marc Lépine.

Qu'est-ce qui a bien pu être à l'origine de son comportement? Sa pauvreté? Ses parents? Son tempérament timide? Sa folie? Son goût pour les armes?

La lettre.

Son geste était prémédité, bien préparé et il y avait cette

maudite liste.

L'intervention policière et ambulancière. Les ratés. Le cafouillement complet. Le manque d'informations sur la situation à l'intérieur. L'apologie du 911.

La couverture médiatique. L'indécence. Les vautours qui arrachent des entrevues aux survivantes et qui publient les noms de la liste maudite...

Le massacre. Pourquoi uniquement des femmes? Mais également, pourquoi avoir choisi ces cibles parmi les étudiantes de cette institution du haut savoir qui semblait finalement permettre à plus de femmes l'accès à la connaissance et éventuellement l'atteinte de postes réservés presque exclusivement aux hommes?

Les causes. Tout y est passé. De l'éducation des hommes jusqu'à Rambo.

Après un an de recul, lorsque je revois la liste des causes et des coupables envisagés, j'ai l'impression que, comme dans un bon

roman policier, le seul suspect qui a été éliminé dès le départ est celui qui se trouvait à l'intérieur au moment du crime: l'institution École polytechnique.

Pour y avoir passé quatre de mes plus longues années de ma vie, j'aimerais vous témoigner brièvement de ce que j'y ai entrevu à l'intérieur.

Au milieu des années 70, le mouvement féministe était à son apogée.

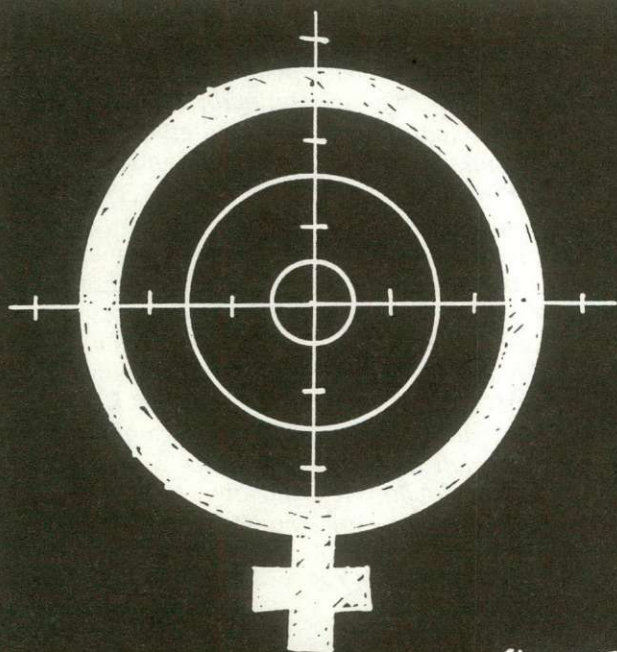
Je fus sidéré de voir la différence entre la Poly et les autres facultés et universités. Jamais je n'ai vu d'atmosphère aussi macho, réactionnaire, raciste et malsaine. La «collégialité» et la «camaraderie» qui survivaient ailleurs, n'avaient aucun germe à la Poly.

L'isolement physique de cet établissement, au sommet du Mont-Royal, ses méthodes d'enseignement, son système d'évaluation, généraient une compétitivité à la fois malsaine et méchante.

Jamais je n'ai rencontré une concentration aussi importante de gens peu cultivés, imperméables à l'actualité et concentrés sur leurs dossiers académiques. Les étudiants en médecine et en droit ont beau être considérés de droite et rétrogrades, ils conservent tout de même un certain comportement «social», voire «sociable».

Les étudiants en génie semblaient être enfermés pour une sentence de quatre ans. Certains m'ont raconté avoir tout laissé de côté, y compris leur conjointe, pour «investir» à la Poly, quatre ans de leur vie, sachant qu'à leur sortie ils auraient tout et «toutes» à leur portée.

Marc Lépine a été refusé à la Poly. L'an dernier, je me suis demandé comment auraient pu réagir certains de mes «camarades» de l'époque s'ils avaient été refusés ou rejetés après deux ou trois ans d'études. J'en ai encore des frissons. J'admets que depuis dix ans, notre société a évolué et que la Poly ne doit



plus être ce qu'elle était. Heureusement... Toutefois, je suis certain que toute proportion gardée, elle a des croûtes à manger...

En prenant Oka comme exemple, j'ai l'impression que certains événements sociaux font ressurgir des comportements répréhensibles qui ont été longtemps mais temporairement mis en latence. Lorsqu'un punk frappe un noir, j'entends des commentaires racistes que je n'avais pas entendus depuis longtemps. L'an dernier, j'ai eu peur de l'effet d'entraînement. Arrêtons là...

Depuis l'âge de cinq ans, je joue au hockey aussi souvent que je le peux. Je tiens à vous rassurer sur le mythe selon lequel il se dit des choses abominables sur les femmes dans les chambres de joueurs de hockey. C'est vrai... Depuis quinze ans cependant, je remarque un changement de mentalité constant et intéressant. On continue à y parler de sujets qui dépassent le cadre de cet article, mais on discute avantagement de certains épisodes des «Dames de coeur» où Roger frappe sa femme...

Je continue à jouer au hockey à toutes les semaines lorsque mes activités syndicales me le permettent... et à échanger avec ces «pseudo» machos.

Cependant, je n'ai jamais été capable, physiquement et mentalement, de remettre les pieds à cette École polytechnique de l'Université de Montréal... Depuis un an, j'en ai encore moins le goût.

Il y avait plusieurs coupables à la Poly, le 6 décembre 1989. Tous doivent faire leur examen de conscience. Tous...

Michel Tremblay,
ingénieur

NDLR: Le rédacteur de cet article est né le 26 octobre, comme Marc Lépine; ils ont habité sur la même rue à Montréal. L'un a été accepté à la Poly, l'autre pas... ■

NOUVELLES

La Côte-Nord rend hommage à Raymond Gagnon

«Grand, robuste, une carrure impressionnante, six pieds deux, chemise ouverte, des yeux et un regard convaincants.»

«Un personnage hors-cadre, hors-série. Le plus grand personnage que j'ai connu de mon existence. Raymond Gagnon a marqué le Québec. Intelligence, stratégie, tacticien, avec une force de caractère et du courage au plan physique et moral.»

Tour à tour, les Gilles Girard, Pierre Vadeboncoeur, Gérard Taylor, Arsène Henry, Gérald Larose, Christiane Côté, ont rendu un vibrant hommage à l'homme que fût Raymond Gagnon à l'occasion du 25e anniversaire de la CSN sur Côte-Nord et du 19e Congrès du Conseil central de la Côte-Nord. Raymond-Gagnon sera dorénavant le nom de l'édifice qui abrite le Conseil central de la Côte-Nord.

«Pourquoi fêter ce 25e anniversaire? Pourquoi dédier à la mémoire de Raymond Gagnon l'édifice du Conseil central?», interrogeait Christiane Côté, présidente sortante du Conseil central de la Côte-Nord. Parce qu'il est important de rappeler l'apport de ceux et celles qui font l'histoire. Plus souvent qu'autrement, celle-ci est une source de motivation pour ceux et celles à venir», répondait-elle du même souffle.

Une réponse qui n'était pas sans lien avec le thème, «Implic-Action», choisi par le Conseil central pour son 19e Congrès. Les deux dernières années ont été chargées pour le Conseil central. Maraude à la Reynold's, les BPC, la négociation du secteur public, de nombreux colloques, des actions précises touchant la désinstitutionnalisation, les chauffeurs d'autobus, et, bien sûr, toutes les campagnes sociales menées par la CSN en région. «Certaines activités, de dire



Christiane Côté, en compagnie des deux filles de Raymond Gagnon, a procédé au dévoilement de la plaque qui ornera le conseil central de la Côte-Nord.

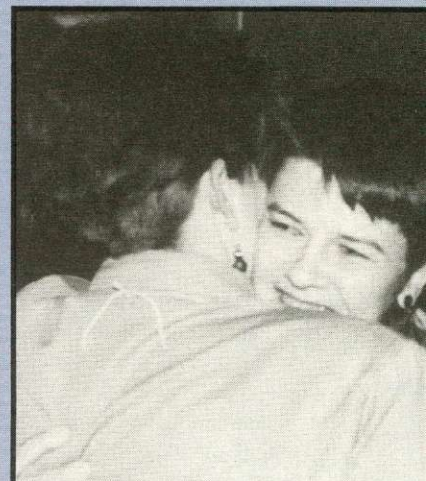


À gauche, Lucienne Gagnon et sa soeur Ginette Gagnon, les deux filles de Raymond Gagnon. Celles-ci, émues de l'hommage rendu à leur père, l'ont décrit comme un simple travailleur qui croyait à la cause.

Christiane Côté, ont même, par nécessité, déplacé certaines de nos priorités.»

C'est l'une des raisons qui explique que le Conseil central a réinscrit en force, pour son congrès, quatre priorités: l'organisation, l'information, la mobilisation et la condition féminine.

«Ces quatre éléments sont la base de la vie régionale. À ce congrès-ci, nous avons proposé à nos syndicats de les écouter plutôt que de se faire écouter, explique Christiane Côté. Le Conseil central, ce n'est pas que des personnes. C'est, d'abord et avant tout, les syndicats. Leur implication est nécessaire pour un conseil central à leur image.» □



La nouvelle présidente du Conseil central, Anne Gauthier, élue par acclamation, a été vite entourée des militants et des militantes.

Bouchard et l'environnement

«Des propos hautains»

Appelé à commenter la fermeture de Tioxide, une usine métallurgique située à Sorel qui a préféré mettre un terme à ses activités plutôt que d'investir dans un système anti-pollution, le député fédéral, Lucien Bouchard, a déclaré à l'hebdomadaire sorelois *Les deux rives*, qu'il fallait «laisser partir les entreprises qui menacent de fermer au lieu de dépolluer».

Selon lui, «lorsque l'environnement est en jeu, il ne saurait y avoir de compromis vraiment acceptable.» Cette sortie du chef du Bloc québécois a piqué au vif le président du Syndicat des Aciers Atlas (CSN), Pierre St-Michel, pour qui M. Bouchard a fait preuve de mépris envers ceux qui travaillent dans les usines. «Lucien Bouchard ne gagne sûrement pas sa vie dans les usines pour tenir de tels propos. Se croit-il à ce point au-dessus des autres?»

Au cours des derniers mois, le Québec a connu deux cas semblables d'usines qui préfèrent fermer leurs

portes, plutôt que de procéder à des investissements qui permettraient de produire dans le respect des normes environnementales. Avant Tioxide, qui mettra à pied quelque 300 travailleurs d'ici à juin prochain, la compagnie Norton du Cap-de-la-Madeleine a cessé ses activités, poussant vers le chômage 105 personnes.

«Dans le passé, les gouvernements ont fait preuve de beaucoup de laxisme envers les compagnies, qui ont rarement investi pour diminuer les sources de pollution, considère Pierre St-Michel. Et aujourd'hui, alors que nos emplois sont en jeu, nous ne devrions pas réagir?»

Doublement concernés

À la suite du congrès spécial du Conseil central de Sorel, un comité sur l'environnement a été mis sur pied pour intervenir dans la région, une des plus durement touchées par les problèmes environnementaux. Sous le thème

BÂTIMENTS

Rendement annuel équivalent pour un dépôt unique versé en début de période

	Valeur des unités au 90/10/31	du 89/10/31 au 90/10/31	du 88/10/31 au 89/10/31
Section diversifiée	\$11,746	-3,97%	12,89%
Section obligations	\$11,761	-0,63%	11,77%
Section marché monétaire	\$13,008	11,81%	10,19%
Section actions	\$11,140	-17,68%	15,38%

«Doublement concernés», le congrès a bien démontré que les travailleurs et les travailleuses sont concernés par la pollution parce qu'ils la subissent en tant que résidents de la région, mais également parce qu'ils travaillent dans ces usines.

«Autant nous devons réagir pour dénoncer les entreprises qui polluent, autant il est de notre devoir de tenter de sauver nos emplois, croit Pierre

St-Michel. C'est dans cet optique qu'au cours de la présente ronde de négociation, nous avons présenté une demande à l'effet de former un comité paritaire sur l'environnement aux Aciers Atlas. Jusqu'à maintenant, la compagnie fait preuve d'ouverture.»

Le Syndicat des travailleurs des Aciers Atlas possède une longue tradition de luttes dans le domaine environnemental. Il a

toujours exercé une certaine vigilance envers l'employeur et il n'a pas hésité à le dénoncer à chaque fois qu'il a procédé à des déversements dans le fleuve St-Laurent.

«Nous croyons, avance Pierre St-Michel, que la formation d'un tel comité dans notre lieu de travail est un pas dans la bonne direction pour réduire les sources de pollution.» □

Comment dire?

Quelle formule d'appel doit-on utiliser lorsqu'on écrit à une société, à une association sans savoir le nom de la personne qui lira la lettre, ou dans le cas d'une lettre circulaire? Réponse: Mesdames, Messieurs et non, comme on le voit souvent, «À qui de droit».

Quelle est la forme plurielle de: a) expert-conseil; b) avocate-conseil; c) clientèle cible; d) groupe cible; e) public cible. Réponse: a) des experts-conseils; b) des avocates-conseils; c) des clientèles cibles; d) des groupes cibles; e) des publics cibles.

Corrigez l'anglicisme dans l'énoncé suivant: «un livret de banque à date.» Ré-

ponse: Il faut dire «un livret de banque à jour.» «À date» est un calque de «to date.»

Donnez l'équivalent français de «mailing». Réponse: Le publi-postage (sans trait d'union). Le publi-postage se définit comme de la prospection publicitaire par correspondance.

Un rappel pour le

«Mérite 1991» Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 janvier 1991 pour présenter votre candidature au «Mérite 1991». Cette campagne, menée en collaboration avec divers organismes, vise entre autres à primer une activité de francisation qui a été réalisée en milieu de travail. Nous encourageons fortement nos syndicats ou les mem-

bres intéressés à participer au «Mérite 1991». Vous pouvez vous procurer un formulaire de participation en vous adressant au Service de la distribution de la CSN (514-598-2233). Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter la personne responsable du dossier de la francisation au Service de l'information à la CSN (514-598-2168). □

Problèmes de santé à Fer et Titane

Le syndicat presse l'employeur d'agir

À QIT Fer et Titane de Tracy, 406 travailleurs sur 1203 éprouvent des problèmes de peau, ces problèmes étant reliés à la présence, dans l'usine, de très fortes concentrations de poussières irritantes aéroportées. C'est ce qu'a révélé une étude rendue publique le 29 octobre dernier. « Cette étude vient confirmer l'opinion des travailleurs et du syndicat depuis la mise en opération de l'usine du superconcentré », déclare Ginette Latraverse, présidente du Syndicat des ouvriers du Fer et du Titane (CSN). Le superconcentré est un secteur



Ginette Latraverse, présidente du syndicat de QIT.

qui s'est ajouté à QIT en 1983.

L'étude épidémiologique, résultat d'une entente tripartite entre le syndicat, la compagnie QIT - Fer et Titane Inc. et l'Institut de recherche en santé et en sécurité du Travail (IRSST), a permis d'i-

dentifier une nouvelle maladie: le syndrome facial, constitué de rougeurs ou de taches au visage, accompagnées de picotements, de démangeaisons, de chaleurs ou de brûlures. Par ailleurs, les conclusions des deux recherches mettent en

cause la poussière générée par le procédé de production utilisé à l'usine du superconcentré, l'un des départements de QIT.

Un problème qui ne date pas d'hier

« Dès l'ouverture de cette usine, à l'automne 1983, un travailleur a commencé à éprouver des problèmes cutanés, raconte la présidente du syndicat. Ce travailleur a d'ailleurs été indemnisé en 1988 par la CSST, qui a reconnu son problème comme maladie professionnelle. » Fin 1984, l'affaire avait pris une telle ampleur que l'employeur croyait à une épidémie. Les dermatologues consultés prescrivait des crèmes qui soulageaient certains travailleurs sans pour autant résoudre le problème. « Quelques médecins ont même conseillé à des travailleurs de ne plus retourner sur ces lieux de travail! », raconte Ginette Latraverse.

En janvier 1985, le syndicat a déposé une plainte à la CSST, qui est demeurée sans effet. En octobre suivant, un ouvrier a exercé un droit de refus, que le syndicat a appuyé par des moyens de pression. C'est à ce moment que le syndicat a proposé un protocole conjoint d'étude, accepté par la compagnie. Le syndicat et l'employeur ont également convenu d'une autre entente, valable jusqu'au dépôt du rapport de recherche, selon laquelle le travail à l'usine du superconcentré devenait volontaire et l'employeur s'engageait à n'user

d'aucunes représailles contre les travailleurs qui exerceraient leur droit de refus.

L'IRSST a recommandé à l'employeur de nettoyer régulièrement l'usine, de colmater les fuites dans les équipements, d'étudier la possibilité d'isoler certains équipements tels les convoyeurs et d'améliorer la ventilation, et de réétudier le choix de la structure des planchers en métal. Quant au syndicat, il prend le problème très au sérieux: « Les travailleurs sont inquiets pour leur santé, en particulier ceux chez qui le syndrome facial s'amplifie avec les crises (54 sur 195), et d'autres chez qui ce syndrome ne disparaît pas durant les vacances (59 sur 196), a expliqué la présidente du syndicat. C'est pourquoi nous réclamons un ménage en profondeur dans tous les départements de l'usine, car l'étude a démontré que le problème n'est pas confiné à l'usine du superconcentré; les poussières sont transportées ailleurs, par les convoyeurs principalement. En conséquence, nous souhaitons aussi que, tant que le problème ne sera pas entièrement résolu, l'entente avec l'employeur sur les droits de refus et le travail volontaire à l'usine du superconcentré soit maintenue et étendue à l'ensemble de l'usine. Enfin, nous demandons à la CSST de reconnaître les problèmes cutanés vécus à QIT - Fer et Titane comme maladies professionnelles et à l'employeur de ne pas faire opposition aux requêtes qui pourront être déposées par les travailleurs. » □

ICI McMasterville

Le syndicat travaille à la relance de l'usine

« Après l'annonce de l'employeur de réduire du tiers ses opérations à l'usine de McMasterville, nous nous sommes dits que nous devons mettre nos énergies à la relance de l'usine », explique le président du Syndicat des travailleurs des produits chimiques de McMasterville (CSN), Albert Laporte.

Les représentants syndicaux considèrent qu'il serait possible pour ICI d'augmenter sa production d'un composant qui entre dans la fabrication de sacs gonflables placés dans les volants d'automobiles, soit des pastilles d'azote. « Si une loi obligeait les constructeurs automobi-

les à placer ces sacs de sécurité dans toutes les voitures, il serait possible d'envisager la construction à McMasterville d'une autre usine qui fabriquerait le Sabag 2. Il faut s'appuyer sur notre expertise et sur ce que l'on fait déjà. La production d'azote se fait déjà ici », soutient le président du syndicat.

« C'est une bonne initiative de conversion industrielle, passer de la fabrication d'explosifs à celle de sacs gonflables sécuritaires pour les automobilistes. Tout le monde trouve ça merveilleux mais il nous faut des garanties », déclare Albert Laporte.

Le syndicat a mis sur pied différents comités de travail. Pour

le moment, il recherche l'appui de la population par le biais d'une pétition et en même temps, celui des élus municipaux ainsi que ceux des gouvernements provincial et fédéral.

« Nous devons également convaincre la compagnie d'adopter ce plan de relance. Ici, un climat de crainte règne quant à l'avenir de l'usine. Plusieurs croient que l'entreprise pourrait fermer complètement ses portes et transférer ses activités ailleurs, dans d'autres pays où la main-d'œuvre est moins dispendieuse, si elle n'intensifie pas ses opérations ici », conclut le président du syndicat. □

Zellers conteste la constitutionnalité du Code du travail!

Les actions dans le but d'accélérer le processus d'accréditation des 308 employé-es du Centre de distribution de Montréal-Nord de Zellers à la CSN se poursuivent et, conséquemment, des officières et des officiers de la centrale syndicale, ainsi qu'une délégation de ce groupe de travailleuses et travailleurs ont manifesté, le 21 novembre dernier, devant le siège social de l'entreprise, au 5100 Boulevard de Maisonneuve Ouest.

Les employé-es d'entrepôt demandent toujours à la direction de la chaîne de magasins à rayons, une filiale importante de la



Le vice-président Roger Valois s'adressant à des employé-es de Zellers, lors d'une récente manifestation.

Compagnie de la Baie d'Hudson, de retirer ses nombreuses et surprenantes objections juridiques à la suite de la requête en accréditation déposée par le syndicat CSN, le 30 mars dernier.

Le vice-président de la CSN, Roger Valois, présent au rassemblement syndical, a vertement dénoncé la guérilla juridique que la compagnie Zellers mène pour retarder la procédure

d'accréditation. Le vice-président de la centrale a en effet été particulièrement virulent à l'endroit de Zellers «qui pousse l'affront jusqu'à contester la juridiction du Bureau du Commissaire du travail, le mode de nomination des commissaires et même la constitutionnalité du Code du travail».

Les salarié-es du centre de distribution étaient membres d'une autre organisation syndicale, les Teamsters, depuis 23 ans et ils se sont prononcés par une très forte majorité en faveur de la CSN. La requête de la CSN vise à représenter le même groupe d'employé-es. □

Bienvenue!

Les travailleuses et les travailleurs du Centre hospitalier Saint-Mary's de Côte-des-Neiges, à Montréal, ont décidé de se regrouper en syndicat pour la première fois et ont déposé une requête en accréditation au ministère du Travail pour joindre les rangs de la CSN, de la Fédération des Affaires sociales et du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal. Ce sont 550 nouveaux membres qui rejoignent la CSN.

Selon le président du nouveau syndicat, Richard Bourgault: «il y avait une certaine insatisfaction des salarié-es relativement au non respect de l'ancienneté, à un mauvais plan de classifications et à la définition des contenus de tâches. Ça fait près d'un

quart de siècle qu'il y a épisodiquement des tentatives de syndicalisation à St-Mary's. Il faut croire que le terrain était fertile, à ce moment-ci, car nous avons procédé rapidement et nous avons reçu un très bon accueil des membres dans notre organisation syndicale. Il faut savoir qu'il y a une vingtaine de communautés culturelles, dans notre hôpital, qui parlent quelque 35 langues. Nous avons opté pour la CSN parce qu'elle nous a plus soutenus dans notre tentative d'organisation que les autres organisations syndicales que nous avons approchées.»

Fromages Crescent

Les 210 travailleuses et les travailleurs de la production et du service des ventes de la com-

pagnie Fromages Crescent de Ville St-Laurent, viennent d'obtenir leur accréditation comme syndicat affilié à la Fédération du Commerce de la CSN et au Conseil central de Montréal.

C'est après 25 ans d'affiliation aux Teamsters que ces syndiqué-es ont résolulement opté pour la CSN, même si leurs salaires étaient plus élevés que ceux payés dans nos conventions du secteur agro-alimentaire. Leur motivation venait du fait que leurs représentants syndicaux faisaient trop d'ententes avec la partie patronale sans consulter les membres et que leur convention collective parlait presque plus des droits de gérance que de ceux des membres du syndicat. □



Madame Louise Lefebvre reçoit son prix des mains de Denis Choinière.

Questions de couleur, questions de coeur

Le président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, Denis Choinière, a remis récemment un prix de la FNEEQ à madame Louise Lefebvre, du cégep Saint-Laurent, dans le cadre d'un concours organisé par l'Association pour l'éducation interculturelle du Québec. Le prix couronne les efforts d'une équipe du cégep Saint-Laurent dans le domaine de l'éducation interculturelle. Ce projet, *Questions de couleur, questions de coeur*, a débouché après une recherche des étudiant-es en anthropologie sur un débat ayant donné libre cours aux interrogations qui sont le plus soulevées, par les groupes culturels les plus représentés au cégep (latinos, asiatiques, haïtiens, juifs marocains). Un autre prix a été également attribué par la FNEEQ au cégep de Sherbrooke.

**FAITES LIRE
NOUVELLES CSN!**

Nouvelles techniques de reproduction

La CSN demande un moratoire

Les nouvelles techniques de procréation et de reproduction ne peuvent être que des réponses palliatives aux problèmes d'infertilité et de stérilité. Il vaut mieux prévenir l'infertilité et la stérilité en s'attaquant à leurs causes que d'investir dans le développement des nouvelles techniques de reproduction.

C'est ce que la CSN a soutenu devant la Commission royale d'enquête sur nouvelles techniques de reproduction en demandant un moratoire sur leur développement et la mise sur pied de programmes de recherche, de prévention, et de traitement de la stérilité et de l'infertilité, particulièrement en milieu de travail.

En concentrant son propos sur les causes de l'infertilité, la CSN a choisi d'élargir le débat aux conditions de vie et de travail des femmes et des hommes.

Les causes d'infertilité et de stérilité sont multiples.

Outre les facteurs biologiques, qui sont encore le principal centre d'intérêt des cliniques de fertilité, la CSN ajoute qu'il ne faut pas faire l'erreur d'isoler les facteurs psycho-sociaux, la qualité des relations d'un couple, l'environnement social, les conditions de travail des difficultés qu'éprouvent

les femmes et les hommes à procréer. Ainsi, les maladies transmises sexuellement, de même que certains agents nocifs dans des milieux de travail, sont des causes d'infertilité et de stérilité. C'est d'abord en s'attaquant à ces causes qu'on pourra agir sur les problèmes de fertilité, soutient la CSN. Ce que les gouvernements ne font encore que trop timidement vis à vis des MTS et qu'ils ne font pas du tout à l'endroit des employeurs en se fermant les yeux quand ceux-ci contournent leur obligation d'assurer des milieux de travail sains.

Pourtant, des études réalisées en milieu de travail révèlent déjà qu'un bon nombre d'agents chimiques ou biologiques présentent des risques sur la santé reproductrice

des femmes et des hommes. Ainsi en est-il de certains agents comme le plomb, la radiation ionisante, les hor-



mones synthétiques, le sulfure de carbone, particulièrement chez les femmes. Chez les hommes, le sulfure de carbone, le dibromochloropropane (pesticide), le plomb, les hormones synthétiques ont des effets nocifs confirmés. D'autres agents, comme la chaleur, le mercure, les solvants, le gaz anesthésique et le manganèse sont considérées comme des agents suspects.

La CSN craint que des intérêts commerciaux, scientifiques et médicaux finissent par dépasser les intérêts collectifs. Elle s'interroge sur l'investissement considérable dans ces techniques alors que très peu d'argent est consacré à la prévention. □

Aide juridique

Le fardeau!

Sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1989, les 350 avocat-es de l'Aide juridique, membres de la FPPSCQ-CSN, voient leurs acquis menacés par un employeur qui a déposé une série de demandes visant à accroître ses droits de gérance.

Les reculs proposés auraient également comme effet de porter atteinte à l'autonomie professionnelle des avocat-es, ce à quoi ils se refusent catégoriquement. Les problèmes de fardeau de tâches qu'ils vivent s'aggraveraient si les dernières propositions patronales étaient mises en force. □

Article 45

Le juge Morin donne raison à la CSN

Dans une décision d'une vingtaine de pages, le juge Louis Morin, du Tribunal du travail, oblige les nouveaux propriétaires du Holiday Inn Sainte-Foy à reconnaître le syndicat CSN accrédité sous l'administration de l'ancien gestionnaire de cet hôtel, Atlific Inc.

Voilà une bonne nouvelle quant à la compréhension et l'application de l'article 45 du Code du travail qui, depuis le jugement Beetz de la Cour Suprême dans le cas de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, est soumis à différentes interprétations souvent

contradictoires.

Cette décision du juge Morin est le résultat d'une procédure d'appel demandée par la CSN au mois de septembre dernier. Ce jugement a pour effet de renverser la décision rendue par le commissaire du travail, Michel Vallerand, lequel ne reconnaissait aucun lien entre les nouveaux propriétaires et le syndicat CSN. Sa thèse s'appuyait sur le fait que la gestion de l'hôtel avait été confiée à Prime Hospitality par les nouveaux propriétaires, en l'occurrence une compagnie à numéro, et qu'en conséquence, il ne pouvait y avoir de lien avec l'an-

ancien gestionnaire Atlific Inc.

Morin renverse cette décision en établissant clairement que lorsqu'une accréditation syndicale est émise initialement auprès du propriétaire de l'entreprise, elle suit l'entreprise même lors de changement de concessionnaire. Il écrit à cet effet: «L'exploitant demeure visé tant que le contrat cesse, l'accréditation revient viser le propriétaire.»

Le syndicat des travailleuses et des travailleurs du Holiday Inn Sainte-Foy compte une centaine de membres. □

Répression chez Aquino

Au pays de feu Ferdinand Marcos, la répression sévit toujours contre ceux qu'on appelle les «subversifs». Ce qui peut vouloir dire bon nombre de leaders syndicaux accusés de servir de façade à la Nouvelle armée du peuple (NPA) ou au parti communiste des Philippines. Ces syndicalistes reçoivent des lettres de menaces, on les convoque dans des casernes pour interrogatoire et, fréquemment, ils disparaissent ou sont assassinés.

La présidente Corazon Aquino est une fois de plus accusée par la KMU, ou Mouvement syndical du 1^{er} mai, de ne pas respecter la Convention n° 87 de l'Organisation internationale du travail garantissant la liberté d'association. Une plainte en ce sens a été déposée en septembre à la Commission de l'OIT sur la liberté d'association.

Le président du KMU, Crispin B. Beltran, déplore dans son rapport étoffé expédié à Genève, que n'ait pas été respectée la décision de l'OIT requérant du gouvernement philippin la dissolution des Unités territoriales des forces armées des citoyens (ou CAFGU) autour desquelles s'articule ce que Beltran baptise la «guerre totale» contre les syndicats.

On dira que c'est du déjà vu, que le Par-

lement européen a promptement réagi, le 12 juillet, en condamnant les multiples violations des droits humains aux Philippines et en invitant Manille à «se concentrer sur la solution aux problèmes économiques et sociaux, notamment à la pauvreté fort répandue» qui explique en partie la prolongation du conflit armé.

Bien sûr, Amnistie internationale ne manque pas de stigmatiser les massacres, les bavures qui font des victimes innocentes chez les civils. Des guérilleros urbains de la New People's Army, selon le rapport 90 d'Amnistie internationale (p.213), ont tué plus de 60 soldats, policiers et personnalités gouvernementales au cours de la seule année 89 à Manille. Ces escadrons de la mort urbains sont appelés les «unités de moineaux», mais les forces de l'ordre ont tendance, dit le KMU, à ne pas faire de quartier et à faire exécuter des civils qui réclament une société plus juste.

Il y a du neuf dans la problématique à laquelle est confrontée le KMU. En juillet, la Cour suprême a maintenu la légalité des arrestations sans mandat pour les gens soupçonnés de donner leur appui aux «subversifs» de la Nouvelle Armée du Peuple, la rébellion demeurant un crime. Deux juges furent toutefois dissidents, signalant que

cette doctrine était «dangereuse» — elle a en effet pour conséquence de supprimer l'habeas corpus. On parle là-bas de la doctrine Ilagan, du nom d'un ministre du temps de la dictature de Marcos.

Deux exemples, parmi les nombreux cas cités par Beltran dans sa plainte au nom du KMU, suffisent à donner une idée de la répression qui persiste, conformément à la guerre totale que Corazon Aquino prônait devant l'Académie militaire en février 87: 1) le 2 juillet, la plus importante société exploitant le cuivre au pays (Cebu), l'Atlas Mines, a commencé à faire suivre à 66 de ses employés un entraînement militaire de 45 jours — une milice privée, KADRE, avait déjà été à la source de 13 assassinats de

syndicalistes de l'Atlas Mines. Un haut gradé de l'armée, le général R. Zulueta, cité le 27 juillet dans *NEWSDAY*, déclare à ces recrues qu'elles doivent combattre toute menace pesant sur la compagnie : «*si vous êtes à même de protéger cette industrie vitale, nous, les militaires, pouvons porter notre attention vers d'autres secteurs.*» Or, le syndicat PAMA est réputé être une menace qui pèse sur cette industrie, souligne le KMU; 2) fin mars, non loin de Quezon City, 60 syndicalistes sont réunis pour une session de formation. Arrive un groupe de soldats rattachés au commandement de la région du Capitole (CAPCOM) qui saccage les locaux appartenant à EILER (Institut oecuménique pour la formation

syndicale et la recherche) et qui procède à l'arrestation sans mandat des personnes présentes. 58 seront relâchées le lendemain. Les deux formateurs sont gardés en captivité, puis formellement accusés de subversion — des reportages paraissent, liant ces syndicalistes à la NPA; ils bénéficieront d'un cautionnement en attendant leur procès. Mgr Antonino Nepomuceno, président de la Commission sur les droits humains et syndicaux, aura ce commentaire: «*il s'agit d'une négation injuste du libre exercice des droits syndicaux.*»

J'en conclus qu'au pays de Corazon Aquino, il est périlleux de vouloir se battre pour améliorer les conditions de vie des travailleurs. Et ce, malgré un rapport de 84 pages signé par le sénateur Wigberto Tanada, qui a mis un an à recueillir des témoignages sur la répression antisyndicale. Ou la présidente, si elle est sincère, fera respecter les droits, ou, ce qui est plus vraisemblable, elle continuera à s'enfermer dans une stratégie de répression mise au point par un triangle qui la sécurise : les Forces militaires mobiles, les Forces de défense des citoyens et les Unités territoriales des forces armées des citoyens. Qui sont, aux Philippines, les véritables ennemis d'un État démocratique?

Clément Trudel





États-Unis

L'opération «Liberté maintenant»

Et si on parlait de leurs prisonnières et de leurs prisonniers politiques?

Le 8 décembre prochain, un tribunal populaire siègera à New York dans le but de sensibiliser l'opinion internationale à un problème tout à fait méconnu, le sort d'une centaine de prisonnières et de prisonniers politiques américains, et de faire pression pour leur amnistie.

L'action de décembre constituera le moment culminant d'une série d'initiatives amorcées il y a deux ans par la coalition «Freedom Now» (Liberté maintenant). Ce collectif, composé de plusieurs groupes militants (mouvements d'appui aux détenu-es, défenseurs des droits, groupements de gauche, comités religieux, etc) a vu le jour en 1988 à la faveur des célébrations ayant marqué le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des nombreuses manifestations organisées d'un bout à l'autre du pays, il faut retenir le symposium de juillet dernier, à New York, une rencontre où d'ex-prisonniers ont relaté ce qu'ils ont vécu et souffert dans les bagnes du pays. Dhoruba Ben-Wahad, ex-militant des Black Panthers incarcéré pendant vingt ans a, entre autres, livré un témoignage poignant sur ces années de plomb. Il a parlé notamment de Basgur Hameed, autre militant noir maintenu dans une cellule d'isolement pendant dix-huit mois pour avoir participé à une grève du travail en prison.



Kathy Boudin



Alejandrina Torres

Le lourd silence

Nombreux sont les prisonniers défendus par la coalition «Freedom Now» qui ont franchi le mur de la légalité, qui ont passé aux méthodes violentes pour mettre de l'avant des projets politiques radicaux: libération des Noirs, indépendance de Porto-Rico, défense des droits des Amérindiens, lutte contre l'impérialisme américain. Et cette perspective de combat, nous le savons, est frappée d'interdit dans les États qui brandissent la démocratie parlementaire comme moyen exclusif du changement social, tout en maintenant, bien sûr, d'immenses forces de répression au service des intérêts dominants.

La plupart des groupes de défense des droits sont également indifférents aux appels de cette catégorie de prisonniers politiques. Pour des raisons morales, mais également stratégiques, on ignore celles et ceux qui ont prôné ou utilisé la violence pour changer le monde, en oubliant les actions révolutionnaires américaines et françaises qui ont donné naissance à l'idée même de



Dhoruba Ben Wahad



Susan Rosenberg

droits. Le statut de prisonnier politique est donc difficile à obtenir dans des pays comme les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne et le Canada.

L'issue possible

Le chercheur Paul G. Kooistra a avancé fort judicieusement l'idée que la reconnaissance du statut de prisonnier politique pourrait s'imposer si on expliquait les motivations à l'origine des actions commises par ces personnes. Les juristes allemands ont d'ailleurs forgé une expression intéressante pour désigner cette catégorie bien particulière de détenus: les criminels par conviction! Montrer, par exemple, que le leader amérindien Leonard Peltier ne faisait que défendre sa portion de pays, lorsque les agents du FBI ont lancé une invasion brutale. Décrire les conditions de vie abjectes auxquelles sont soumis les Porto-Ricains pour expliquer l'itinéraire d'Alexandrina Torres. Faire comprendre que pour Susan Rosenberg, l'élection de candidats à la Chambre des représentants



Geronimo Pratt



Leonard Peltier

ou au Sénat ne changerait pas d'un iota la politique militaire américaine. Parler de la condition des Noirs dans cette opulente Amérique pour conclure que l'engagement de Geronimo Pratt était irrémédiable. Et bien sûr, donner la parole à ces femmes et à ces hommes qui ont risqué pour que l'essentiel soit dit. Lorsque Kathy Boudin fut condamnée, le 3 mai 1984, dans l'État de New York, à une sentence d'emprisonnement à vie pour sa participation lointaine à une sanglante attaque de transport de fonds, elle lança à ses juges, et à nous tous: «Si je me remémore les douze ans que j'ai passés dans la clandestinité, si je pense aux vingt autres années que j'aurai à vivre en prison, tout cela à cause de mes convictions politiques, je ne puis que réfléchir sur ma vie. Et réaliser que la lutte pour les réformes en profondeur est longue et ardue. Mais je me console en songeant que les revers et les échecs engendrés par nos erreurs font partie du processus qui nous entraîne vers des victoires.»

Luc Gosselin

Du sourire de Mitsou au beau voyage à Walt Disney World

Il y a quelques semaines, la grande nouvelle, la manchette dans *Le Journal de Montréal*, avec évidemment photo-couleurs et titre matraquant, c'était la nouvelle Mitsou.

Le lendemain, un peu plus modestement, *La Presse* y allait également à la une de sa photo-couleurs de la jeune vedette dont *Le Devoir* nous apprenait finalement, une journée plus tard rue Saint-Sacrement, qu'elle change mais qu'elle reste la même.

Le Devoir traitait le tout, en noir et blanc, dans sa chronique variétés. Cela allait de soi et le texte de Nathalie Petrowski ramenait le phénomène à ses justes dimensions. Si on peut dire!

Opération relations publiques réussie. Surtout dans la grosse *Presse* et l'épais *Journal*, où une simple promotion a pris la place de la nouvelle.

Une autre illustration — si besoin en était — de l'invasion tranquille de la publicité dans l'information, pour reprendre le thème du colloque tenu l'été dernier par la Fédération nationale des communications.

Il ne faudra pas s'étonner si une autre semaine *Le Journal de Montréal* et *La Presse*, chacun à sa manière, ouvrent grande leur page une à un concessionnaire automobile qui aura changé l'allure de sa salle de montre.

C'est en effet du pareil au même et tout aussi loin de la véritable information, celle dont la connaissance libère un peu plus le citoyen en lui fournissant des éléments de compréhension de sa société et de son monde.

Mais je me rends compte que ma comparaison de la salle de montre est un peu charriée, sinon déplacée. Encore qu'on retrouve semblable «nouvelle» dans la plupart des hebdomadaires régionaux ou de quartiers où l'ouverture d'un MacDonald fait tomber le responsable en pâmoison.

Mais pour rester dans le beau monde des quotidiens, parlons plutôt des nouveaux modèles d'automobile.

Là, c'est bien du pareil au même. Ils font aussi, une fois par année, la une des journaux. Selon l'astuce, l'ingéniosité, l'art de se servir des médias déployés par les firmes qui en font la mise en marché.

Mais je soulève là une tempête dans un échantillon de Chanel no 5. C'était, somme toute, un excellent choix de la part des deux quotidiens. Le sourire matutinal de Mlle Mitsou a sûrement fait grimper le chiffre des ventes en kiosque.

Autant que le cancer de Robert Bourassa, dont on avait alors à peu près

tout dit sur ce qu'on ne savait pas.

Le monde aime Mitsou. Qu'on lui serve Mitsou à la une.

Le monde aime aussi, croit-on, le baseball. Alors que les gouvernements financent le rachat des Expos! Autrement, imaginez, Montréal ne serait pas une grande ville américaine. Vivement, maintenant, que MM. Doré et Vallerand nous achètent une équipe de football.

Quand des dossiers importants sont en cause, comme les Expos, *La Presse* est capable de se mobiliser.

Mais quand il ne s'agit que de petites pollutions au plomb à cause de l'incurie des gouvernements et de l'inconscience des usines subventionnées, la nouvelle ne dépasse guère les chroniques d'environnement.

La cour grandement contaminée de l'école Guybourg, dans l'est de Montréal, ne fera jamais la une ni même l'éditorial de *La Presse*. Ce n'est ni Mitsou, ni les Expos.

Seul, à *La Presse*, le chroniqueur en environnement, André Noël, revient inlassablement là-dessus depuis près d'un an. Mi-novembre, il rappelait que malgré les

promesses faites aux parents l'été dernier, il ne se fait toujours rien dans ce quartier pollué par Métaux Ballast, une usine ayant appartenu aux mêmes sinistres intérêts que la Balmet de Saint-Jean sur le Richelieu.

Incidentement, à Saint-Jean — c'était aussi quelque part dans *La Presse*, mi-novembre — les

citoyens supplient toujours le gouvernement de décontaminer les terrains de l'usine où le plomb atteint, sous une petite couche d'asphalte, une concentration de 10 000 parties par million alors que le maximum toléré pour les terrains industriels est de 600 ppm.

Notons qu'en ce qui concerne la cour de l'école Guybourg, la concentration en plomb est de 5 300 ppm. Mais je ne connais pas les normes québécoises pour les cours d'école.

C'est sûrement là une question tout aussi importante à traiter en éditorial que l'avenir montréalais de joueurs de baseball américains. Et tout aussi justifiée de faire la première page que la nouvelle coupe de cheveux de Mlle Mitsou.

Mais à lire attentivement nos quotidiens, à la loupe et avec un peu de patience, on finit par s'informer sur à peu près tout. Ainsi, saviez-vous que dans les années cinquante, le gouvernement fédéral avait déporté, contre leur gré, 19 familles inuit du nord du Québec à Resolute Bay? Comme on le fait pour des caribous qu'on veut relocaliser.

Un comité des Communes a recommandé de verser des compensations à ces familles, dont les survivants affirment avoir souffert de la faim et des mauvais traitements de la GRC.

Mais le ministre responsable, Tom Siddon, n'en fera rien puisqu'une étude «indépendante», qu'il a commandée, lui a suggéré de «ne même pas présenter d'excuses».

C'était un tout petit paragraphe, en bas de page, dans le troisième cahier du *Soleil*, à côté d'une promotion du journal invitant les lecteurs à vivre la féerie de Noël à Walt Disney World. (*Le Soleil*, C-6, 21 novembre 1990).

Jacques Guay



LA PASSATION DU SCEPTRE...



Lucidité et fantaisie

Francine Noël
Babel, prise deux
ou
Nous avons tous
découvert l'Amérique
roman



Francine Noël, *Babel, prise deux* ou
Nous avons tous découvert l'Amérique
v/b, 1990, 411 p, 22,95\$

Une autre héroïne de Francine Noël à laquelle on s'attachera. Un autre roman réaliste où chacun reconnaîtra sa propre société en mutation et ses propres questionnements parfois teintés d'anxiété.

Fatima habite rue Hutchison, côté

Montréal, non loin d'une zone où se côtoient les ethnies les plus diverses, qu'elle nomme «Babel», et qu'elle aime à parcourir en tous sens, la nuit, lorsque tarde le sommeil. Elle s'intéresse à ces gens de toutes origines, leur cause volontiers; par ailleurs, l'indifférence des juifs Hassidim, qui passent leur chemin sans la voir, la blesse profondément et laisse inassouvie la soif qu'elle a de les comprendre.

Profondément attachée à son pays, elles'interroge sur son avenir, s'inquiète de la survie de la langue française, tout comme elle suit de près les événements politiques et sociaux, qu'elle commente pour elle-même après avoir écouté Bernard Derome.

C'est sous le mode du journal intime que se déroule le roman *Babel, prise deux*. Celui de Fatima en constitue la trame principale. Le journal de Louis, un architecte venu s'installer rue Hutchison, côté Outremont, apparaît soudain — comme l'auteur lui-même dans la vie de Fatima — et vient répondre au premier, le compléter.

Fatima est orthophoniste. Elle pratique sa profession avec passion. Au fil des pages de son journal se déroule le mystère entourant l'aphasie de la jeune Linda, ses progrès timides, son choix

intrigant de la langue anglaise, qui devient aussi celui de Fatima, à l'encontre de tous ses principes, pour sortir sa jeune patiente de l'isolement.

Notre héroïne a choisi de vivre seule, et elle préserve jalousement son coin d'intimité: «Je voulais, comme héroïne, une femme qui ne souhaite pas d'enfant et qui a plusieurs amants; je voulais montrer qu'une femme peut être cela et être saine et sympathique», a déclaré l'auteure sur les ondes de Radio-Canada. Étant femme de plaisir, Fatima entretient plusieurs liaisons, les unes passagères, les autres plus conséquentes. Son histoire avec Guillaume est sereine, paisible; il en va tout autrement avec Louis. Avec cet homme en quête d'air et d'espace personnel, la relation sera inégale, faite d'hésitations et d'élan passionnés.

Mais c'est avec son amie Amélia que Fatima entretient la relation la plus pleinement satisfaisante. Amélia, Française installée depuis longtemps au Québec mais non entièrement intégrée, Amélia la tourmentée.

Babel, prise deux, en compagnie «délinquante, excessive, frondeuse» — ce sont les termes de Louis: un bon moment. Vite terminé.

Lucie Laurin

MUSIQUE



Richard Desjardins

Depuis **Abbittibbi**, dont l'unique enregistrement, «*Boomtoun Café*», remonte à une dizaine d'années, en passant par la composition de la musique du film «*Noranda*», du cinéaste abitibien **Daniel Corvec**, et sans oublier «*Les derniers humains*», l'auteur, compositeur et musicien **Richard Desjardins** s'est imposé au fil des ans comme un immense chroniqueur social à la fois anxieux, humoristique, poétique, progressiste, sarcastique et talentueux! Et le dernier album de **Richard Desjardins**, «*Tu m'aimes-tu*», loin de faire exception, est effectivement un alliage d'allégories, d'amour, d'émotions, de tendresse et de textes engagés, personnels, poignants et puissants!

Sur «*Tu m'aimes-tu*», le pianiste et guitariste à la voix nasillard, ce qui contribue au charme du personnage, aborde et évoque certes un plus grand nombre de thèmes plus intimes, dont l'amour, la sensualité et la sexualité, mais sans perdre de son mordant à l'endroit de la société.

Parmi les touchantes chansons intérieures et souvent métaphoriques de cet artiste originaire de l'Abitibi, citons: «*Tu m'aimes-tu*», «*Lucky Lucky*» et «*Quand j'aime une fois, j'aime pour toujours*». Coté social, nommons «*Le bon gars*», une attaque humoristique et vitriolique contre le beau monde, les bien-pensants et les yuppies. L'harmonie, le rythme et le

style de cette pièce ne vont pas sans nous rappeler le **Capitaine Nô**, **Pierre Leith** de son vrai nom. Au nombre des chansons à texte, ajoutons «*Nataq*», ode shamanique aux autochtones, et «*...j'ai couché dans mon char*». Ne serait-ce que pour cette dernière chanson, vous vous devez d'acheter «*Tu m'aimes-tu*». Se reconnaîtront bums, citoyens, funambules, pushers, rockers et ouvriers de la Noranda Mines, à Rouyn-Noranda, qui empruntent la 7e rue, comme ceux de Fer

et Titane, à Tracy, qui montent la rue Montcalm et ceux de Reynold's, à Baie-Comeau, qui roulent sur la Route Maritime. Les flashes d'un type revenu d'un long exil, que l'on devine la prison, se bousculent et s'entrechoquent. «*J'entends la fonderie qui rush; Pour ceux qui l'savent pas, on y brûle la roche, et des tonnes de bon gars. Les grandes cheminées éternelles comme l'enfer. Quand le gaz m'a pogné, Chu Vnu tout à l'envers. Entendez-vous la rumeur, La loi de la compagnie? Il*

Faudra que tu meures si tu veux viv' mon ami... Y s'sont toutes faites buster l'un après l'autre... Moi j'moccupe des darlings... Tu t'appelles ton gros kick, la belle Rose Aimée...». **Rose Aimée**, ça nous ramène à **Abbittibbi**. Rose-Aimée, déjà héroïne d'une des très belles chansons de **Desjardins**, avec «*Langlois*» et d'autres textes, dont certains de **Brecht**.

Depuis cette époque, **Richard Desjardins**, à ma connaissance, n'a pas fait beaucoup de compromis et il a continué, la détermination dans le coeur, son petit bonhomme de chemin avec son propre matériel. Si bien qu'aujourd'hui, ils sont plusieurs les **Denise Bombardier**, **Francine Girmaldi**, **Hélène de Billy** et **compagnie** à enfin reconnaître le talent de cet artiste contemporain et important pour le Québec.

Distribution: Fusion 111 Inc, 5455, rue Paré, suite 101, Montréal, H4P 1P7, 514-738-4600.

Michel Crête.

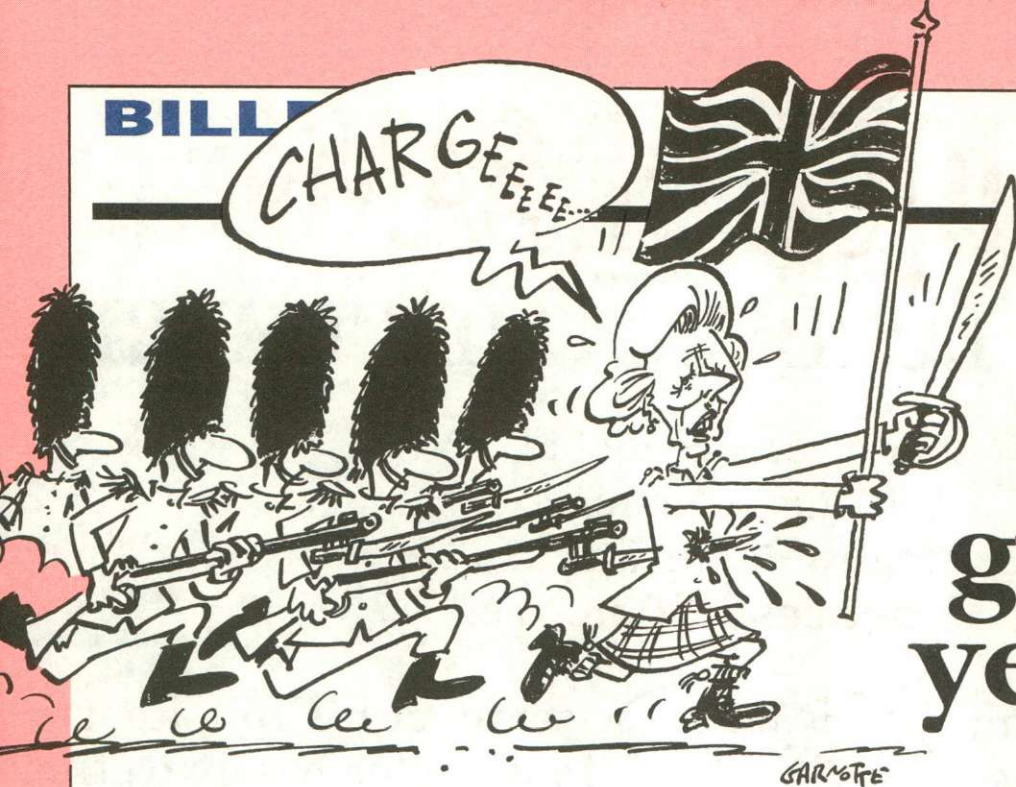
Lettre à Richard Desjardins

*Mon cher Richard, c'est avec un certain sourire que j'ai lu dans l'édition du mois de décembre du magazine **Châtelaine**, sous la plume de la journaliste **Hélène de Billy**, les propos suivants qu'on t'attribue au sujet de la crise amérindienne: «L'armée était prête à tirer sur ces gens-là... Personne n'a protesté. Ni la CSN, ni Vigneault, ni le PQ». Informant le grand public depuis au moins une dizaine d'années de ton oeuvre et te sachant, depuis lors, engagé et progressiste, il y avait là de quoi être quelque peu étonné. Aussi, et à moins que la journaliste n'ait pris des libertés avec tes propos, permets-moi d'apporter quelques rectifications.*

Tout d'abord, il est inexact d'affirmer que la CSN n'a pas protesté contre une éventuelle intervention de l'armée contre les Amérindiens d'Oka. Il serait plus exact de déclarer que la CSN a dénoncé le recours aux forces armées et n'a pas non plus donné son aval à la stratégie des Warriors. Ensuite, tout au long de la crise amérindienne, les interventions publiques et autres de la CSN ont eu comme but d'accélérer la négociation et éviter l'affrontement sanglant. Les efforts de notre centrale visaient effectivement à contrecarrer tout mouvement ségrégationniste, à favoriser l'éducation interculturelle et interraciales, à presser les gouvernements pour que les instances judiciaires fassent preuve de clémence afin que les nations autochtones ne se sentent pas toutes condamnées, à instaurer le plus rapidement possible une négociation crédible qui s'attaque au fond des problèmes, c'est-à-dire la reconnaissance des peuples autochtones comme nations.

Mon cher Richard, tu dois certainement savoir qu'on rend beaucoup plus justice, je crois, à une cause quand les faits sont rapportés tels qu'ils se sont produits. Allez, sans rancune et à la prochaine!

M.C.

BILL**CHARGE**

La guerre, yes lady!

GAROFÉ

Pour le plus grand malheur de Margaret Thatcher, la guerre du Golfe n'a pas été déclenchée assez vite.

Elle n'a pas pu agir comme l'avaient fait avant elle les Bismark, Napoléon, Jules César et autres Catherine de Russie qui, pour déjouer les frondes de palais et faire oublier aux masses populaires des problèmes aussi secondaires que les famines et la mortalité infantile, trouvaient le remède en transportant, le plus loin que faire se pouvait sur l'hémisphère, le plus grand nombre possible de valeureux soldats pour soi-disant protéger les intérêts supérieurs de la nation. En 1983, alors que madame Thatcher se trouvait au plus bas dans les sondages, la guerre des Malouines contre l'Argentine, en lui donnant une scène où jouer les Churchill, l'avait à nouveau propulsée à la tête du gouvernement anglais. Et les *chickens* comme l'archevêque de Canterbury, ainsi qu'elle avait baptisé Mgr Runcie, en avaient pris pour leur rhume.

Clark et Mulrone y n'ignorent pas que pour tirer leur parti du gouffre dans lequel il ne cesse de s'enfoncer, il faudrait rien de moins qu'une cause exaltante. Sauver le Canada? Essayé, mais la mèche était mouillée. Sauver les pétrolières sous l'étendard de la démocratie? Pourquoi pas? Les ardeurs guerrières qui motivaient pour les mêmes raisons Madame Thatcher inspirent les tories canadiens, à 14 pour cent à l'échelle de la popularité.

Le thatchérisme a eu plus de chance que le reaganisme. Les Etats-Unis étant ce qu'ils sont, Reagan n'avait rien à vendre, ou plutôt à brader. Margaret Thatcher, l'une des grandes idéologues de ce siècle, a bradé le trésor public anglais pour financer sa guerre idéologique: 65 sociétés d'Etat ont été vendues, dont British Airways, British Gaz, British Telecom, BP, ce qui rapporta \$70 milliards. Au moment de sa démission, elle s'appropriait à privatiser les services d'électricité, ce qui devait rapporter environ \$20 milliards.

En d'autres temps, on vendait au plus

offrant l'orfèvrerie et les bijoux de famille, même royale, pour financer les guerres. Madame Thatcher avait déclaré une guerre personnelle contre tout ce qui s'appelle justice sociale, compassion, égalité.

Mais l'idéologie rendant aveugle, elle a débité la galerie pour se faire du bois de chauffage. Cela a fonctionné un temps; mais on ne brûle sa galerie qu'une seule fois.

D'extraction modeste, elle avait pris le parti des forts et des puissants, qu'elle a constamment travaillé à renforcer. Plutôt que de lutter contre la pauvreté, elle a combattu les pauvres.

Sous son règne, l'équivalent anglais de la TPS a plus que doublé. Sa dernière trouvaille, la capitation, a mis l'Angleterre à feu et à sang: une famille de dix personnes, dans un trois pièces, paie dix fois plus de taxes qu'un milliardaire vivant seul dans son château. C'est sa notion de l'égalité! Au lieu d'aider le peuple, elle a plutôt écrasé les syndicats, comme jamais un dirigeant occidental ne l'a rêvé dans ses phantasmes les plus secrets. Devant Margaret Thatcher, Robert Bourassa a les allures d'un socialiste militant.

Give the girl a chance, titraient les journaux populaires quand elle partait à l'assaut du pouvoir en Angleterre. La fille d'un épicier, qui fit la barbe à tous ces bonzes issus d'Oxford, de Cambridge et d'Essex, au pouvoir dans le parti le plus conservateur en Occident, se transforma bien vite de Fifi Brindacier en Iron Lady.

Margaret Thatcher maniait comme personne la violence verbale, l'agressivité, l'arrogance et le mépris des faibles. Elle se flattait aussi d'avoir un «*coeur masculin*». Ce n'est donc pas lui faire injure d'affirmer qu'elle fut sans doute le personnage politique les plus macho des vingt dernières années. De là son humiliation, ayant toujours eu d'elle-même l'opinion la plus haute, de sortir de l'Histoire par la plus petite des portes.

Michel Rioux

CLINIQUE DE SANG

RETAQ-CSN LUNDI LE 17 DÉCEMBRE

Sous-sol de l'édifice de la CSN
1601 de Lorimier
(métro Papineau)

De 10 heures à 20 heures

Pour la cinquième année consécutive, le Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec, le CCM et la CSN tiennent une clinique de sang à la veille de la période des Fêtes, quand les ré-



services de la Croix-Rouge ont le plus besoin d'être renfloués.

Toute la population, et particulièrement les membres de la CSN, sont invités à venir y poser ce geste de solidarité vital que constitue le don de son sang.

À GAGNER

Un ordinateur IBM
PS/2 (modèle 25), avec
écran couleur et 640 K de mémoire
vive; une imprimante IBM Proprinter II;
une souris IBM et le DOS approprié.

**Une valeur de
3 800 \$**

(Tirage à la fin de la journée)

IBM est une marque déposée et PS/2 est une marque de commerce de International Business Machine Corporation.

Gracieuseté
de
**Compucentre
Greenfield
Park**

«LE CENTRE
DE SOLUTION
D'AFFAIRES»
827 boul. Taschereau,
Greenfield Park
Tél: 514-672-0020

